
LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 4

REVUE ELECTRONIQUE DE L'AGENCE D'INFORMATION DES ETATS-UNIS

NUMERO 2



*Relever
le défi de la
prolifération*

Septembre 1999

LES OBJECTIFS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

Relever le défi de la prolifération

REVUE ELECTRONIQUE DE L'AGENCE D'INFORMATION DES ETATS-UNIS

VOLUME 4 • NUMERO 2 • SEPTEMBRE 1999



Nous renouvelons notre attachement à des objectifs aussi essentiels que permanents: il s'agit pour nous de faire en sorte que la puissance de l'atome soit mise exclusivement au service de la paix. Que des armes meurtrières ne tombent pas entre de mauvaises mains. Que nous nous rapprochions du jour où les Etats seront respectés non pour les armes qu'ils possèdent, mais pour les promesses qu'ils tiennent – envers d'autres pays et envers leur peuple.

Mme Madeleine Albright,
secrétaire d'Etat des Etats-Unis
Le 1^{er} avril 1999

Le présent numéro des « Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » examine les moyens mis en œuvre par les Etats-Unis pour relever le défi de la prolifération des armes de destruction massive (ADM) et de leurs vecteurs. De hauts responsables du gouvernement américain tracent les grandes lignes des initiatives mises en place pour prévenir ou contrer la prolifération ; ils explorent la question des menaces que font planer les armes nucléaires, chimiques et biologiques ; et ils font le point de la politique des Etats-Unis ayant trait aux armes classiques, notamment en ce qui concerne les mines terrestres, les armes de petit calibre et le niveau de l'équipement et des effectifs militaires en Europe. Un universitaire de grand renom se penche sur l'expérience des Etats-Unis en matière d'ADM, tandis qu'une spécialiste des questions parlementaires fait un tour d'horizon des dossiers relatifs à la maîtrise des armements qui sont à l'étude ou en suspens au Congrès. Un sénateur examine le démantèlement des ADM dans l'ancienne Union soviétique, et de hauts fonctionnaires du ministère de la défense et du conseil national de sécurité se penchent sur la prolifération des armes en Inde, au Pakistan, en Irak et en Iran.

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

*Revue électronique de l'Agence
d'information des Etats-Unis*

RELEVER LE DEFI DE LA PROLIFERATION

SOMMAIRE

● DOSSIER

LE RENFORCEMENT DU REGIME DE NON-PROLIFERATION EST ESSENTIEL A LA SECURITE MONDIALE

5

*Samuel Berger
Conseiller du président Clinton en matière de sécurité nationale*

LA PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE : DEFIS ET CONTRE-ATTAQUES

11

*John Holum
Principal conseiller de la secrétaire d'Etat en matière de maîtrise des armements et de sécurité internationale*

L'UTILISATION ET LA PROLIFERATION DES ARMES LEGERES : STRATEGIE FACE A UN DILEMME MONDIAL

16

*Eric David Newsom
Sous-secrétaire d'Etat aux affaires politiques et militaires*

UN MONDE SANS MINES TERRESTRES EN L'AN 2010 : UN OBJECTIF REALISABLE

19

*Donald K. Steinberg, ambassadeur
Représentant spécial du président et de la secrétaire d'Etat pour le déminage humanitaire mondial
Laurie Zimmerman, boursière Harold Rosenthal*

ADAPTER LE TRAITE FCE A L'EVOLUTION DES REALITES ET DES DEFIS

22

*Craig Gordon Dunkerley
Envoyé spécial pour le Traité FCE*

● ANALYSE

LES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE : L'EXPERIENCE DES ETATS-UNIS

25

*Lawrence Korb
Directeur d'études au « Council on Foreign Relations »*

LA 106^e LEGISLATURE ET LA MAITRISE DES ARMEMENTS

29

*Amy Woolf
Spécialiste de la défense nationale au service parlementaire de recherche*

● QUESTIONS REGIONALES

L'IMPRESSONNANT BILAN DU PROGRAMME NUNN-LUGAR

32

*Richard Lugar
Sénateur de l'Indiana*

*Peter Lavoy
 Directeur de la politique de contre-prolifération
 Bureau du secrétaire à la Défense*

*Bruce Riedel
 Assistant spécial du président et directeur principal des Affaires du Proche-Orient
 et de l'Asie du Sud au conseil national de sécurité*

© RUBRIQUES

LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

Les revues électroniques diffusées à intervalle de trois semaines par l'USIA dans le monde entier examinent les principales questions d'actualité intéressant la communauté internationale. Dans cinq numéros distincts – Perspectives économiques, Dossiers mondiaux, Démocratie et droits de l'homme, Les Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis et La Société américaine – elles présentent des articles de fond, des analyses, des commentaires et des renseignements de base sur un thème donné. Toutes les revues sont publiées en anglais, en français et en espagnol, et certains numéros sont traduits également en arabe, en portugais et en russe.

Les opinions qui sont exprimées dans les revues ne représentent pas nécessairement le point de vue du gouvernement des Etats-Unis. Veuillez noter que l'USIA n'est nullement responsable du contenu ou de l'accessibilité des sites Internet indiqués en hyperlien. Les articles de ces revues peuvent être librement reproduits en dehors des Etats-Unis, sauf indication contraire.

Les numéros les plus récents ainsi que les archives sont disponibles sur Internet à la page d'accueil des revues du Service d'information des Etats-Unis (USIS), à l'adresse suivante : <http://www.usia.gov/journals/journals.htm>

Veuillez adresser toute correspondance soit à votre centre local de l'USIS, soit à la rédaction :

*Editor, U.S. Foreign Policy Agenda
 Political Security – I/TPS
 U.S. Information Agency
 301 4th Street, S.W.
 Washington, D.C. 20547
 Etats-Unis d'Amérique*

Courrier électronique : ejforpol@usia.gov

*Veuillez noter que ce numéro des « Objectifs de politique étrangère des Etats-Unis » figure sur la page d'accueil du Service d'information des Etats-Unis (USIS) à l'adresse suivante :
<http://www.usia.gov/journals/itps/0399/ijpf/ijpf0399.htm>*

DIRECTRICE DE LA RÉDACTION . Judith S. Siegel
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION . Leslie High
RÉDACTRICES EN CHEF Margaret A. McKay
 Jacqui S. Porth

RÉDACTEURS EN CHEF ADJOINTS
 Wayne Hall
 Guy Olson

RÉDACTEURS Ralph Dannheisser
 Susan Ellis
 James Ladd
 Dian McDonald
 Mary Scholl
 Terence Scott

RECHERCHE ET DOCUMENTATION
 Sam Anderson
 Rebecca Ford Mitchell
 Vivian Stahl

CONCEPTION GRAPHIQUE Barbara Long

ASSISTANT ARTISTIQUE Sylvia Scott

ASSISTANTE DE LA RÉDACTION . Yvonne Shanks

TRADUCTION Services linguistiques
 de l'USIA

CONSEIL DE RÉDACTION Howard Cincotta
 Judith S. Siegel

. Leonardo Williams

MAQUETTE DE LA VERSION FRANÇAISE

. ARS, Paris

LE RENFORCEMENT DU REGIME DE NON-PROLIFERATION EST ESSENTIEL A LA SECURITE MONDIALE

Samuel Berger



Etant donné les possibilités croissantes d'acquisition ou d'utilisation d'armes de destruction massive (ADM) par les terroristes, le gouvernement Clinton s'est fixé trois grandes priorités : le renforcement du régime de non-prolifération, la prise en compte des graves dangers que présentent les armes de destruction massive au niveau régional, et le renforcement des mesures de défense contre ces armes. M. Samuel Berger, conseiller du président Clinton en matière de sécurité nationale, livre ses réflexions sur ces trois points.

L'une des grandes priorités du président Clinton a été de freiner l'expansion des armes de destruction massive. La raison en est claire : on porterait gravement atteinte à la sécurité mondiale en permettant à un nombre croissant de pays, y compris ceux qui s'affrontent dans d'âpres rivalités régionales, et même à des groupes de terroristes, de se doter d'armes nucléaires, chimiques et biologiques, et en autorisant la mise au point d'armes de plus en plus destructives. C'est pourquoi les Etats-Unis continueront d'œuvrer au renforcement des initiatives et des accords mondiaux de non-prolifération.

Des événements troublants ont récemment souligné l'urgence de cette tâche.

En mai 1998, l'Inde et le Pakistan ont procédé à des essais nucléaires mettant en évidence l'intensité de la rivalité nucléaire qui couvait de longue date en Asie du Sud. Ces essais risquaient de déclencher une course aux armements et aux missiles nucléaires dans la région. Cette année, la confrontation dans la région du Kargil, au Cachemire, est venue réaffirmer le danger constant d'éruption de conflits violents entre ces deux rivaux.

En juillet 1998, l'Iran a effectué un essai du missile Shahab-3, démontrant ainsi sa capacité de frappe à longue portée au Proche-Orient. Cette capacité, alliée à la poursuite des recherches iraniennes dans le domaine de l'armement nucléaire, menace la stabilité de la région.

En août 1998, la Corée du Nord a testé son missile Taepo-Dong au-dessus du Japon. Ce test et les renseignements indiquant que la Corée du Nord

prépare un second essai d'un missile de longue portée risquent de saper les efforts de rétablissement de la paix et de la sécurité dans la région.

Entre temps, les difficultés économiques persistantes de la Russie accroissent la nécessité pour Moscou de contrôler les exportations illicites de matériaux et de techniques liés aux armements. Les scientifiques et les instituts impliqués dans la mise au point d'armes subissent des pressions financières de plus en plus fortes qui les incitent à vendre leur production à tous les acquéreurs, y compris aux Etats dévoyés.

Enfin, en décembre 1998, le dirigeant irakien Saddam Hussein a une fois encore manqué à sa promesse de coopérer avec les inspecteurs des Nations unies, faisant fi des avertissements de la communauté internationale. Les Etats-Unis, en collaboration avec la Grande-Bretagne, ont riposté par la force en attaquant les structures irakiennes de mise au point et de production d'ADM, afin de réduire ses capacités de menacer ses voisins. Mais nous n'avons pas éliminé le danger, et notre volonté de parer à la menace posée par Saddam Hussein ne fléchira pas.

Outre ces développements spécifiques, nous avons assisté à la montée de deux grandes tendances dangereuses. Tout d'abord, comme le président l'a noté à de multiples reprises, le risque lié à l'acquisition et à l'utilisation d'armes chimiques ou biologiques à des fins terroristes ne fait que croître.

En second lieu, la prolifération des missiles balistiques s'est intensifiée, comme l'ont démontré les essais des

Iraniens et des Coréens du Nord, et les progrès des programmes de missiles de l'Inde et du Pakistan. Si la capacité de se doter de missiles intercontinentaux reste hors d'atteinte d'un grand nombre de pays, l'acquisition de missiles à plus courte portée, reposant sur la technologie du SCUD à carburant liquide, est beaucoup plus facile. Le Régime de limitation des techniques de missiles (MTCR) contribue à circonscrire la propagation de cette technologie, mais certains fournisseurs clés tels que la Corée du Nord n'y ont pas adhéré. Il est regrettable de constater que, dans des régions telles que le Proche-Orient et l'Asie du Sud, la dynamique politique s'oppose toujours aux accords de limitation de ces missiles.

Il n'y a toutefois pas que de mauvaises nouvelles en ce qui concerne la non-prolifération et plusieurs événements encourageants sont à signaler. La Conférence multilatérale sur le désarmement a convenu d'arrangements relatifs aux négociations sur un traité d'arrêt de la production de matières fissiles à usage militaire. Le Brésil a ratifié le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et a signé le Traité de non-prolifération, parachevant ainsi un processus remarquable qui élimine pratiquement la menace de prolifération nucléaire en Amérique latine. La Russie a pris des mesures destinées à empêcher la dissémination des techniques des armements au-delà de ses frontières. Et le Congrès des Etats-Unis a adopté des mesures législatives essentielles visant l'application de la Convention sur les armes chimiques.

Egalement encourageante a été la réaction mondiale aux essais nucléaires de l'Inde et du Pakistan : ces essais ont fait l'objet d'une réprobation quasi universelle. Les Etats-Unis, la Chine et la Russie se sont exprimés d'une même voix. Les grandes puissances et de nombreux pays du monde en développement ont fait chorus à ce sujet. Une telle réaction a démontré non pas l'invalidité, mais la solidité des normes internationales en matière de non-prolifération.

Cependant, des défis croissants jettent une ombre sur ces signes positifs. Plus que jamais, les pays du monde doivent s'unir pour bâtir un avenir plus sûr. Permettez-moi de brosser ici le tableau des initiatives politiques des Etats-Unis visant à prévenir et à prendre en compte le problème de la prolifération alors que nous abordons un siècle nouveau.

En premier lieu, nous agissons vigoureusement pour renforcer le régime de non-prolifération ; j'entends par là le consensus, les structures et les accords internationaux visant à limiter les armes de destruction massive et les missiles balistiques.

Il est essentiel de renforcer ce régime pour encourager les pays à éliminer ou à limiter les armes de destruction massive et les missiles balistiques sans crainte de se trouver désavantagés par rapport à des rivaux dotés de telles armes. Le régime est essentiel aussi pour isoler les pays qui refusent d'y adhérer, pour leur imposer des pressions dans le sens d'une limitation de leurs programmes et, à terme, pour les amener à changer d'avis.

S'agissant du renforcement du régime, le président Clinton continue de souligner que l'obtention de l'avis et de l'accord du Sénat des Etats-Unis pour la ratification du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires est l'un des principaux objectifs de sa politique étrangère. Le président a qualifié ce traité de « prix le plus longtemps et le plus résolument recherché de l'histoire de la limitation des armements ». La population des Etats-Unis se prononce par une écrasante majorité en faveur de ce traité, comme elle le fait de manière constante depuis que le président Eisenhower l'a proposé il y a plus de quarante ans.

Le Traité interdit toutes les explosions nucléaires expérimentales. Il convient de nous arrêter ici un instant et d'analyser la situation : cent cinquante-deux pays, dont les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Russie et la Chine, ont pris l'engagement de s'abstenir, à tout jamais, de procéder à de tels essais. Quarante et un pays, y compris un grand nombre de nos alliés, l'ont déjà ratifié. Nous ne devons pas laisser cette chance exceptionnelle nous échapper.

En vertu de ses dispositions, le Traité d'interdiction des essais nucléaires ne peut pas entrer en vigueur tant que les Etats-Unis et les autres grands pays désignés ne l'ont pas ratifié. Comme l'a déclaré le président, si nous ne le ratifions pas, nous saperons tous nos autres efforts de limitation de la prolifération des armes nucléaires, y compris en Asie du Sud, où l'Inde et le Pakistan ont déjà annoncé leurs intentions d'adhérer au Traité.

Le président a longuement expliqué au public

américain que le Traité allait dans le sens de l'intérêt national des Etats-Unis. Quatre anciens chefs de l'état-major des armées, John Shalikashvili, Colin Powell, William Crowe et David Jones, ainsi que l'actuel chef de l'état-major, Henry Shelton, figurent parmi les nombreux responsables américains qui sont de cet avis. Les Etats-Unis ont déjà mis un terme à leurs essais nucléaires. Les experts affirment que nous pouvons maintenir une force de dissuasion efficace sans ces essais. La question se pose maintenant de savoir si nous allons adopter ou perdre un traité vérifiable qui empêchera les autres pays de procéder à des essais d'armes nucléaires.

Le Traité freinera le développement d'armes nucléaires évoluées par des pays qui les ont déjà et limitera les possibilités pour les autres pays de les acquérir. Il renforcera également la capacité des pays de détecter les activités suspectes des autres et de les en dissuader. Avec ou sans Traité d'interdiction complète, nous devons surveiller de telles activités. Le Traité nous donne de nouvelles armes pour nous acquitter de cette mission vitale: un réseau mondial de capteurs pour compléter les capacités nationales de renseignement et le droit de demander de procéder à des inspections sur place, presque sans préavis, dans les autres pays.

Outre le Traité d'interdiction des essais nucléaires, les Etats-Unis souhaitent réaliser de rapides progrès sur un traité d'interdiction de la production de matières fissiles. A l'automne de 1998, nous avons demandé à tous les pays ayant procédé à des essais nucléaires d'observer un moratoire volontaire sur la production de ces matières, ce qu'ont fait les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Russie et la Chine. Nous espérons que tous ces pays, ainsi que l'Inde et le Pakistan, observeront officiellement ce moratoire pendant que nous nous efforçons de conclure un traité dans le cadre de la Conférence du désarmement.

Nous nous attacherons également à renforcer d'autres composantes du régime de non- prolifération nucléaire, notamment les garanties appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Et nous mettrons en œuvre l'initiative annoncée en Russie en 1998 par les présidents Clinton et Eltsine, en vertu de laquelle les Etats-Unis et la Russie se débarrasseront respectivement de cinquante tonnes de plutonium dont ils n'ont plus besoin pour leurs programmes militaires.

Cent tonnes de plutonium permettraient de produire des milliers d'armes nucléaires.

Un autre argument susceptible de persuader certains pays de renoncer aux armes nucléaires serait des progrès dans le processus des accords START (Traité de réduction des armes stratégiques), déclenché par les Etats-Unis et la Russie afin de réduire leur arsenal nucléaire. Lors de leur rencontre de juin 1999 à Cologne, les présidents Clinton et Eltsine ont réaffirmé leur volonté commune d'assurer l'entrée en vigueur de la deuxième phase du traité START. Nous espérons que la Douma ratifiera promptement le START II cet automne, car ce traité renforcera la sécurité de la Russie comme des Etats-Unis. Lors de la réunion de suivi qui a eu lieu en juillet à Washington, le premier ministre Stepashin et le vice-président Gore ont convenu que les pourparlers sur le START III et sur le Traité de limitation des systèmes de missiles antimissiles (ABM) de 1972 commenceraient en août. Nous cherchons à conclure un traité START III prévoyant des réductions encore plus radicales que celles obtenues en vertu de l'accord d'Helsinki passé entre les présidents Clinton et Eltsine en 1997.

A l'évidence, notre volonté de renforcer le régime mondial de non-prolifération ne se limite pas aux armes nucléaires. Les Etats-Unis ont ratifié la Convention sur les armes chimiques en 1997. Ils continuent de déployer des efforts soutenus en vue d'atteindre un autre objectif prioritaire énoncé par le président Clinton dans son discours de 1998 sur l'état de l'Union, à savoir le renforcement de leur capacité de déterminer quels sont les Etats respectueux des clauses de la Convention sur les armes biologiques. Nous sommes déterminés à obtenir l'année prochaine un accord international sur les mesures relatives aux déclarations et aux inspections grâce auquel il sera beaucoup plus difficile pour les Etats d'échapper à leurs obligations en vertu de la Convention.

Les conventions sur les armes chimiques et biologiques sont vitales, non seulement pour empêcher les Etats de se doter d'armes de destruction massive, mais également, avec l'appui des forces de police et du renseignement, pour éviter que les terroristes ne se procurent de telles armes. Bien que les conventions concernent essentiellement les obligations des Etats et non celles d'organismes ne relevant pas de leur autorité,

pratiquement tous les Etats figurant sur la liste des pays soutenant le terrorisme tenue par le département d'Etat des Etats-Unis possèdent des programmes d'acquisition d'armes de destruction massive. En tant que fournisseurs potentiels, ces Etats suscitent de vives inquiétudes. Dans le cadre d'un régime strict de non-prolifération, les Etats qui se refusent à signer ou à appliquer les conventions seront isolés, leurs capacités d'obtention de matériel lié aux armements seront limitées, et il leur sera conséquemment plus difficile d'aider les terroristes, notamment à se procurer des armes de destruction massive.

Notre deuxième groupe de priorités vise à relever les défis les plus pressants en matière de prolifération régionale.

En Asie du Sud, nous avons cherché à obtenir une vigoureuse réaction internationale afin de dissuader l'Inde et le Pakistan de procéder à d'autres essais. Le président Clinton, la secrétaire d'Etat Albright, le secrétaire d'Etat adjoint Strobe Talbot et d'autres ont entrepris d'intenses démarches diplomatiques pour éviter une aggravation des tensions et un affrontement nucléaire entre l'Inde et le Pakistan. Nous continuerons d'encourager le dialogue indo-pakistanaï qui s'est engagé de façon si encourageante à Lahore en février 1999. Nous encouragerons également ces deux nations à ouvrir en vue de résultats concrets en matière de non-prolifération : adhésion au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, l'établissement de stricts contrôles à l'exportation et la limitation de la production de matières fissiles, de la mise au point et du déploiement de missiles balistiques.

Les pourparlers avec la Corée du Nord sont un exercice délicat nécessitant un mélange judicieux de dissuasion, de diplomatie et d'actions vigoureuses dans le sens de la non-prolifération. L'accord-cadre négocié en 1994 a mis un terme à la production de matières fissiles pouvant être utilisées à des fins militaires. L'inspection en règle du site nucléaire de Kumchang-ni au printemps 1999 nous a rassurés. Toutefois, nous demeurons vivement préoccupés par la possibilité d'un autre essai de missile à longue portée par Pyongyang. Comme l'ont déclaré les ministres de la défense des Etats-Unis et de la Corée du Sud, MM. Cohen et Cho, le 29 juillet 1999 à Séoul, la Corée du Nord aurait bien plus à perdre qu'à gagner en lançant un autre missile.

Nous avons un ordre du jour bien rempli de questions relatives au contrôle des armements et à la non-prolifération à examiner avec la Chine. Nous continuerons de rechercher l'entrée de la Chine dans le Régime de limitation des techniques de missiles, mesure que les autorités chinoises ont, en juin 1999, convenu d'envisager sérieusement. Notre dialogue avec la Chine sur la non-prolifération a produit des résultats concrets. La Chine a mis un terme à sa coopération avec les installations nucléaires non réglementées, s'est engagée à s'abstenir de nouvelles initiatives de coopération nucléaire avec l'Iran, même à des fins pacifiques, a promulgué des lois régissant l'exportation d'articles à applications nucléaires à double usage, et est devenue membre du Comité Zangger (organisme multilatéral coordonnant la surveillance des exportations de produits nucléaires).

Nous ouvrons avec la Chine en vue de convenir de nouvelles dispositions de vérification destinées à renforcer la Convention sur les armes biologiques. Nous souhaiterions que Pékin étende ses contrôles à l'exportation afin de couvrir tous les précurseurs chimiques figurant sur la liste du Groupe Australie (organisme multilatéral coordonnant la surveillance des exportations afin de prévenir la prolifération de l'armement chimique et biologique).

S'agissant de l'Irak, nous maintiendrons les sanctions jusqu'à ce que ce pays honore pleinement ses engagements en vertu des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et notamment son obligation d'éliminer entièrement ses programmes d'ADM. Nous n'en démordrons pas : le plein respect des résolutions du Conseil de sécurité est une condition absolument nécessaire de la levée des sanctions. Il appartient à Saddam Hussein de décider s'il en souhaite la levée, en renonçant à ses armes de destruction massive. Entre temps, nous sommes prêts à agir de manière décisive, y compris en recourant à la force, si nous constatons que l'Irak reprend la mise au point de ces armes.

En ce qui concerne la Russie, nous continuerons d'ouvrir avec les pouvoirs publics afin de mettre un terme à la dangereuse prolifération susceptible de résulter des activités d'entités russes, notamment celles qui coopèrent avec les programmes de missiles et d'armes nucléaires de l'Iran. Cette question est toujours au premier plan de nos préoccupations, et elle a été

abordée par le président Clinton et le vice-président Gore lors de leurs récents entretiens avec le président Eltsine et l'ancien premier ministre Stepashin.

Nous continuerons d'ouvrir avec la Russie aux fins de renforcer son système de surveillance des exportations et sa capacité d'agir de manière efficace contre les entreprises et les individus qui contreviennent à la législation russe et qui font passer leur propre intérêt avant ceux de la Russie. Nous avons élaboré à cet effet des mesures visant à encourager un comportement responsable. Nous avons prévu, et avons imposé dans certains cas, des sanctions sévères à l'encontre des entités russes qui violent les normes internationales de non-prolifération.

Toutefois, à longue échéance, la protection la plus efficace contre la prolifération d'origine russe ne viendra pas de sanctions prises par les Etats-Unis, mais d'un système de contrôle des exportations conçu et appliqué de manière efficace par la Russie. Seule la Russie peut surveiller ses propres frontières, ses usines et ses instituts technologiques.

Les signes d'une évolution récente dans une direction positive indiqueraient que notre stratégie se révèle opérante. Au cours des deux derniers mois, la Russie a renforcé les dispositions fondamentales de sa politique de non-prolifération et de son système de contrôle des exportations. Les organismes russes ont reçu l'ordre de mettre en oeuvre un programme de travail conçu en coopération avec les Etats-Unis et répondant à certaines de nos préoccupations les plus immédiates en matière de non-prolifération. En juillet, le président Eltsine a promulgué une loi de limitation des exportations prévoyant de strictes sanctions civiles et criminelles contre les entreprises et les individus coupables d'activités favorisant la prolifération des armements. Par ailleurs, les Russes coopèrent avec des experts américains à la mise en place de mécanismes efficaces de surveillance des exportations dans les entreprises russes du secteur aérospatial. Ces mécanismes internes, déjà en place dans les autres pays industrialisés, formeront la première ligne de défense afin d'éviter que des techniques sensibles ne tombent entre de mauvaises mains.

A présent que ces instruments sont en place, nous encourageons le gouvernement russe à prendre des

mesures tangibles d'application des contrôles à l'exportation et de dissuasion des éventuels contrevenants. Il est essentiel que des progrès soient obtenus au cours des mois à venir, et nous entendons surveiller de près les initiatives de la Russie dans ce sens.

Nos efforts dans ce domaine comprennent également des programmes conçus pour répondre au besoin très réel de fournir des emplois aux scientifiques spécialisés dans les armes de destruction massive. C'est pourquoi nous finançons le Centre international des sciences et des techniques de Moscou ainsi que d'autres initiatives, pour permettre à ces chercheurs de mettre leurs connaissances au service d'activités civiles. C'est également dans ce dessein que nous recherchons des fonds pour appuyer l'Initiative des villes nucléaires, qui vise à aider la Russie à reconverter ses installations de production d'armes nucléaires à des usages pacifiques.

C'est aussi pourquoi le président Clinton a annoncé en janvier le lancement de l'Initiative renforcée de réduction des menaces. Dans le cadre de cette initiative, nous nous attacherons à développer les programmes actuels de réduction des menaces, lesquels ont fait la preuve de leur efficacité et ont permis d'éliminer des centaines de missiles, de silos, de lance-missiles et de bombardiers, et d'assurer la sécurité de matières nucléaires pouvant être utilisés à des fins militaires. Cette initiative nous permettrait en outre de continuer à coopérer avec la Russie pour éliminer les matériaux dangereux, convertir à des fins pacifiques les ressources utilisables pour les armes de destruction massive, resserrer les contrôles à l'exportation et faire en sorte que les scientifiques russes exercent des activités ne contribuant pas à la prolifération des armements. Nous avons demandé au Congrès d'accorder son plein appui à cette initiative.

Dans notre troisième groupe de priorités, nous reconnaissons qu'en dépit de nos meilleurs efforts, nous ne pouvons pas prévenir toutes les formes de prolifération dans tous les cas. Les armes de destruction massive sont d'ores et déjà dans les mains de dangereux intervenants. Nous devons donc allouer des ressources suffisantes pour nous doter de capacités de défense et assurer la protection des populations dans l'éventualité où il serait fait usage de ces armes.

Afin de répondre à la prolifération des techniques de

missiles balistiques dans les régions clés, nous avons renforcé nos programmes de défense tactique, notamment avec Israël et le Japon. En 2000, nous déterminerons s'il convient de passer de la recherche à la mise au point d'une défense nationale antimissiles pour faire face aux menaces croissantes de nations hors la loi. Nous prendrons cette décision au vu des résultats des efforts de mise au point, des estimations de coûts et des évaluations des menaces. Nous ferons également le point des progrès obtenus dans la réalisation de nos objectifs de limitation des armements, ce qui exigera peut-être la négociation d'amendements au Traité ABM pour nous permettre de déployer un système de défense antimissile.

Par ailleurs, nous redoublons d'efforts en vue de protéger les populations de la menace que constitue l'usage d'armes de destruction massive par les terroristes. Nous avons lancé à cette fin un vigoureux programme placé sous la responsabilité de notre coordinateur national pour la sécurité, la protection des infrastructures et la lutte antiterroriste. Nous avons institué un Office national de préparation aux situations d'urgence nationale, chargé d'assurer la formation et de pourvoir à l'équipement des pompiers, des policiers et du personnel médical dans tous les Etats-Unis en prévision d'attaques à l'arme chimique, biologique ou nucléaire. Nous nous efforçons d'améliorer notre système de surveillance de la santé publique, de manière à pouvoir détecter l'usage éventuel d'armes biologiques et à agir promptement pour sauver des vies. Comme l'a déclaré le président Clinton, en préparant notre défense contre ces nouvelles menaces, nous montrerons aux terroristes que les attaques contre les populations innocentes « ne serviront qu'à assurer l'élimination des agresseurs ».

Tous ces efforts, à savoir la consolidation du régime de non-prolifération, la prise en compte des menaces régionales et le renforcement des dispositifs de défense nationale, sont essentiels. Les Etats-Unis continueront d'ouvrir résolument sur tous ces fronts. Comme il ressort de l'attention constante accordée à ces questions par le président Clinton dans ses entretiens avec les dirigeants internationaux, dans ses réunions avec les experts, dans l'élaboration des politiques avec son équipe de sécurité nationale et dans ses discours publics, les Etats-Unis resteront vigilants et continueront de s'opposer fermement à la prolifération des armes de destruction massive. C'est là une démarche essentielle pour la sécurité du monde, tant pour la génération actuelle que pour les générations à venir. ●

LA PROLIFERATION DES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE : DEFIS ET CONTRE-ATTAQUES

John Holum



La prolifération des armes de destruction massive est un défi considérable, mais la communauté internationale est « résolument déterminée à le relever », déclare M. Holum. « Une stratégie de non-prolifération qui soit ferme et de grande envergure demeurera une composante essentielle de la politique étrangère des Etats-Unis, au fur et à mesure qu'ils œuvront à la promotion de leurs intérêts et au rayonnement de la sécurité mondiale en perspective du siècle prochain. »

M. Holum est principal conseiller du président et de la secrétaire d'Etat en matière de maîtrise des armements et de sécurité internationale.

INTRODUCTION

Les tendances actuelles en matière de prolifération des armes de destruction massive (ADM) et de missiles sont nuancées. Ces deux dernières années, la communauté de la non-prolifération s'est heurtée à des situations parmi les plus délicates auxquelles elle ait jamais eu à faire face. Mais dans le même temps, cette gageure a été pour elle l'occasion de prendre davantage conscience du fait que ces dangers sont réels et qu'ils méritent l'attention soutenue des plus hauts responsables.

Les traités, régimes et initiatives à caractère multilatéral qui visent à corriger les problèmes posés par la prolifération forment un filet aux mailles de plus en plus serrées. Où qu'ils se tournent, les pays proliférateurs et ceux qui aimeraient le devenir se heurtent à une vive opposition. Pour leur part, les Etats-Unis usent de toute une panoplie d'instruments pour tenter d'empêcher la prolifération des ADM et des missiles ; le renforcement des régimes mondiaux, la diplomatie, l'imposition de sanctions et l'amélioration de la sécurité régionale sont autant de flèches à notre arc. La plupart des autres pays partagent notre sentiment en matière de non-prolifération et ils œuvrent systématiquement au renforcement des textes pertinents.

LA NATURE DU PÉRIL

Le danger que représente la prolifération des ADM ne date pas d'hier. On s'en inquiétait déjà en 1925, au moment de la négociation du Protocole de Genève qui

fit suite à l'usage de gaz neurotoxiques pendant la Première Guerre mondiale. Au fil des ans, la menace que les ADM font peser sur la sécurité internationale n'a cessé de se préciser. Les événements survenus ces dernières années illustrent la terreur qu'inspirent ces armes et l'ampleur de leurs effets déstabilisateurs : l'emploi d'armes chimiques pendant la guerre entre l'Iran et l'Irak ; l'attaque au sarin, gaz neurotoxique, dans le métro de Tokyo ; les attaques irakiennes aux missiles de type SCUD pendant la guerre du Golfe ; le lancement de missiles à titre d'essais par la Corée du Nord et par l'Iran ; et les essais d'armes nucléaires et de missiles par l'Inde et par le Pakistan. Ces actions, et d'autres de même nature, font courir des dangers immédiats aux alliés des Etats-Unis, aux soldats américains déployés à l'étranger et à la population civile des Etats-Unis.

Les raisons qui poussent les Etats à tenter d'acquérir des ADM sont multiples. Pour certains, il s'agit d'une question de prestige et de pouvoir. Dans un monde où les applications civiles des techniques revêtent une dimension de plus en plus utilitaire et qui inspire toujours davantage de respect, il y a des pays qui continuent de croire que la possession d'ADM est une preuve de prouesses techniques et un moyen de s'imposer sur la scène internationale. D'autres veulent être prêts à parer aux menaces régionales qu'ils perçoivent ou détenir l'avantage si un conflit venait à éclater, se rendant compte trop tard qu'ils risquent davantage de se trouver pris dans l'engrenage d'une course régionale aux armements et d'être mis à l'index par la communauté internationale. Parfois baptisées

«l'arme nucléaire des pauvres», les armes chimiques et biologiques constituent la solution de rechange par excellence pour les pays qui n'arrivent pas à se procurer d'armes atomiques.

Or tous ces raisonnements sont aussi boiteux que dangereux, et ils font l'impasse sur l'effet profondément déstabilisateur des ADM et des missiles sur la sécurité tant régionale que mondiale. Les quelques pays qui cherchent à se doter d'ADM vont à contre-courant du sentiment quasi-mondial de rejet qu'inspire la prolifération. Pour s'en convaincre, il n'est qu'à considérer le Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), la Convention sur les armes chimiques et la Convention sur les armes biologiques – autant d'accords qui constituent des obstacles d'importance cruciale à la prolifération et qu'il convient, à ce titre, de soutenir et de renforcer.

Mais parler de la demande d'ADM et de leur acquisition, c'est aussi soulever la question de l'offre. En dépit de la prise de conscience accrue dans la communauté internationale du caractère déstabilisateur de la prolifération, un certain nombre d'Etats continuent de vendre des missiles, des techniques nucléaires et d'autres composantes liées aux ADM à ceux qui sont tentés par la prolifération ou qui s'y livrent déjà activement. En général, la motivation de ces Etats relève de considérations purement économiques : la tentation de se procurer des devises fortes est grande et, malheureusement, trop souvent irrésistible.

Il est un fait incontournable : certains des scénarios les plus terrifiants en matière de prolifération d'ADM mettent en scène non pas des Etats, mais des terroristes ou d'autres acteurs indépendants des gouvernements. Il est encore beaucoup trop facile pour les personnes suffisamment fortunées et moralement corrompues d'obtenir et de déployer des ADM aux effets dévastateurs – ce qui est particulièrement le cas des armes biologiques. Les démarches internationales visant à détecter et à contrer ce genre d'actions sont constamment susceptibles d'être déjouées par les progrès techniques qui compliquent la détection et par la relative facilité avec laquelle on peut mettre au point, dissimuler et transporter des ADM.

LES DÉFIS DE LA PROLIFÉRATION

La communauté internationale demeure résolument attachée à la non-prolifération et aux efforts connexes, mais il y aurait encore plus d'une vingtaine de pays dotés d'ADM ou qui tentent de développer leurs capacités dans ce domaine. Voici un récapitulatif partiel des défis d'actualité parmi les plus pressants auxquels la communauté internationale doit faire face.

a. Les armes nucléaires

C'est après la guerre du Golfe que l'on a découvert le programme irakien d'armes nucléaires. Six années durant, la Commission spéciale de l'ONU (UNSCOM) s'est employée à évaluer l'ampleur de ce programme et à le démanteler. L'UNSCOM a détruit pratiquement toutes les installations et tout l'équipement de l'Irak, mais ce pays continue de dissimuler de la documentation et du matériel liés à des aspects fondamentaux de ses anciennes activités nucléaires. De surcroît, le gouvernement irakien n'a toujours pas donné la preuve qu'il avait renoncé à son ambition d'acquérir l'arme nucléaire.

Le programme d'armement nucléaire de la Corée du Nord a été dévoilé en 1994, après que des inspecteurs de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) eurent constaté que les déclarations de la République populaire démocratique de Corée relatives à sa consommation de combustible se contredisaient par endroits. La Corée du Nord a accepté, dans le contexte d'un accord-cadre bilatéral, d'œuvrer de concert avec les Etats-Unis dans la voie du respect intégral de ses obligations en matière de non-prolifération nucléaire. Toutefois, au vu des retards apportés à l'application de cet accord et de l'apparition d'autres phénomènes inquiétants en Corée du Nord sur le terrain de la prolifération, on ne saurait dire à quel moment la situation connaîtra un dénouement heureux.

L'Iran, qui est partie au TNP, continue d'intriguer pour obtenir des techniques et du matériel nucléaires incompatibles avec un programme nucléaire civil et il cherche à se doter de l'arme atomique, quoiqu'il s'en défende en prétextant s'en tenir au cycle complet du combustible nucléaire.

En mai 1998, l'Inde d'abord, et le Pakistan ensuite, ont défié les normes mondiales en matière de non-prolifération en procédant à des essais nucléaires. Ces deux pays s'obstinent à rechercher divers moyens de promouvoir leurs capacités dans ce domaine.

b. Les armes chimiques

Depuis la fin de la guerre du Golfe, l'Irak a reconstruit des composantes essentielles de son infrastructure de production chimique à des fins industrielles et commerciales. En 1998, l'UNSCOM a découvert que l'Irak avait mis au point le gaz neurotoxique VX, ce qui alimente les suspicions selon lesquelles l'Irak conserverait une capacité de production d'armes chimiques. L'Iran, qui a signé la Convention sur les armes chimiques, fabrique et entrepose diverses armes chimiques et s'efforce toujours et encore de se procurer de l'équipement et du matériel conçus en réalité pour une infrastructure plus perfectionnée et plus autonome.

La Syrie poursuit activement un programme d'armement chimique et elle possède des stocks de plusieurs agents neurotoxiques, encore qu'elle demeure tributaire de fournisseurs étrangers pour les éléments essentiels de ce programme. La Libye, quant à elle, entend bien détenir une capacité chimique et être capable de produire ce type d'armes, mais elle dépend dans une très grande mesure de fournisseurs extérieurs pour obtenir des précurseurs et d'autres éléments essentiels. De même, le Soudan s'emploie à se doter d'une capacité de production d'armes chimiques.

c. Les armes biologiques

S'il a admis qu'il poursuivait un programme actif et de grande envergure en matière d'armes biologiques, l'Irak n'a cependant pas révélé toute l'ampleur de ses efforts dans ce domaine, ce qui indique presque certainement que Bagdad compte reconstruire sa capacité quand les circonstances le permettront. L'Iran a mis en route un programme d'armement biologique pendant la guerre contre l'Irak et il pourrait posséder un stock limité d'armes biologiques.

d. Les missiles

Dans ce domaine, c'est la République populaire démocratique de Corée qui se place au premier rang des

Etats proliférateurs. Elle met au point des missiles dont la portée est de plus en plus longue – et qui pourraient un jour être capables d'atteindre certaines parties du territoire des Etats-Unis. De même, elle exporte activement des missiles et une capacité de production en Egypte, en Iran, au Pakistan et en Syrie. L'Irak conserve probablement un certain nombre de missiles de type SCUD et de lanceurs, et il travaille à la mise au point de deux missiles dont le rayon d'action pourrait être élargi dès la levée des sanctions de l'ONU.

De même, l'Iran possède un programme très actif en matière de missiles; il construit des SCUD avec l'aide de la Corée du Nord, met au point le missile balistique de moyenne portée Shahab-3, et cherche à se doter de systèmes encore plus performants. L'Inde et le Pakistan mettent au point des missiles balistiques de courte et de moyenne portées (avec l'aide considérable de la Chine et de la Corée du Nord en ce qui concerne le Pakistan). La Libye continue de chercher à se procurer des missiles et des techniques spécialisées pour compléter la panoplie de SCUD que lui fournit la Russie, et la Syrie construit ce type de missiles à partir de plans conçus par la Corée du Nord.

ETRE À LA HAUTEUR DES DÉFIS

Les démarches engagées par les Etats-Unis et d'autres pays en vue de contrer la prolifération font intervenir un certain nombre d'éléments qui se renforcent mutuellement et qui, considérés tous ensemble, ont pour effet de freiner l'action des Etats proliférateurs, de restreindre l'éventail de leurs choix et de confiner la menace potentielle qu'ils représentent.

Le renforcement des régimes. Le gouvernement des Etats-Unis se dépense sans compter en vue de consolider les normes mondiales contre la prolifération, lesquelles sont indispensables pour donner aux autres gouvernements la confiance leur permettant de renoncer eux-mêmes à ces options. Résolument déterminés à renforcer le régime de non-prolifération à l'échelle mondiale, les Etats-Unis tentent notamment de faire entrer en vigueur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE/CTBT), de consolider la Convention sur les armes biologiques, de négocier un traité d'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires, de rehausser les sauvegardes de l'AIEA et de donner du mordant à la

Convention sur la protection physique du matériel nucléaire. Ces initiatives ont pour ambition de compléter les accords et traités actuellement en vigueur, tels le TNP et la Convention sur les armes chimiques, aussi bien que les régimes officiels de non-prolifération, tels le Régime de limitation des techniques de missiles (MTCR), le Groupe Australie (AG) et le Groupe des fournisseurs nucléaires (NSG).

Les normes établies par ces accords tiennent une grande place dans le succès, ou l'échec le cas échéant, de notre stratégie en matière de non-prolifération et il continuera d'en être ainsi. Le fait d'adhérer à des accords peut en effet entraver les comportements problématiques, dans la mesure où les Etats parties sont assujettis à des obligations juridiquement contraignantes, que l'imposition de sanctions se justifie ou que les sources d'approvisionnement se tarissent.

La diplomatie constitue une composante essentielle des efforts qui sont déployés en matière de non-prolifération, en particulier dès l'apparition d'un nouveau péril. Les communications diplomatiques discrètes, mais concertées, peuvent être suivies d'un dialogue bilatéral soutenu, voire de l'intervention directe de responsables du gouvernement des Etats-Unis aux échelons les plus élevés. Les Etats-Unis attendent d'autres gouvernements qu'ils entreprennent des activités diplomatiques de même nature visant à renforcer les normes de non-prolifération.

Par ailleurs, les Etats-Unis encouragent la Corée du Nord à adopter un comportement responsable, à se conformer à l'accord-cadre sur les questions nucléaires, à mettre un frein à ses programmes de missiles et à s'abstenir d'exporter ces projectiles. Avec la Russie et la Chine, les Etats-Unis maintiennent un dialogue soutenu et de haut niveau pour exhorter ces deux pays à cesser toute coopération avec les pays tentés par la prolifération et à ne plus leur fournir de matériel. A la suite des essais nucléaires effectués par l'Inde et le Pakistan, les Etats-Unis ont engagé des pourparlers bilatéraux de haut niveau avec le gouvernement de ces deux pays pour les encourager à ratifier le TICE, à interdire la production de matières fissiles à des fins militaires, à mettre en place des moyens poussés de contrôle des exportations et à freiner leurs programmes nucléaires et de missiles. D'autre part, les Etats-Unis ne manquent pas de sensibiliser la communauté internationale aux questions

de prolifération, lorsqu'ils prennent la parole à la tribune des Nations unies ou d'autres organismes multilatéraux qui se penchent sur ce dossier.

Les sanctions et autres moyens de pression.

Lorsqu'on ne peut envisager ni la diplomatie ni le dialogue, ou lorsqu'il faut compléter les interventions diplomatiques, les Etats-Unis, souvent en liaison avec d'autres pays, ont recours à des sanctions ou à d'autres moyens de pression, les uns positifs et les autres négatifs, pour tenter d'amener les pays à changer de comportement. On observe ce genre de démarches face aux menaces de prolifération qui émanent de l'Irak, de la Libye et du Soudan. Les sanctions ont souvent leur part de détracteurs, mais force est de reconnaître qu'elles demeurent un instrument efficace et qu'elles facilitent grandement aux Etats-Unis et à d'autres pays la tâche de faire clairement comprendre les coûts – politiques et économiques – de la prolifération.

Rehausser la sécurité régionale. Conscients que la présence de déséquilibres en matière de sécurité régionale risque d'inciter certains pays à poursuivre des programmes d'ADM, les Etats-Unis participent activement à toute une gamme d'initiatives relatives à la sécurité régionale au Proche-Orient, en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Le dialogue, la coopération et la mise en œuvre de mesures supplémentaires propres à renforcer la confiance et la sécurité entre les Etats régionaux peuvent contribuer à dissuader les pays d'acquiescer des ADM ou des missiles.

Défense et dissuasion. Parce qu'ils savent pertinemment que les démarches destinées à contrer la prolifération ne seront pas toujours fructueuses, aussi bien intentionnées soient-elles, les Etats-Unis appliquent actuellement une vaste stratégie de contre-prolifération qui vise principalement à protéger les soldats américains stationnés à l'étranger et les divers intérêts de sécurité nationale des Etats-Unis au cas où les efforts de non-prolifération n'aboutiraient pas. De fait, la planification défensive revêt une importance critique et elle peut dissuader les Etats d'adopter des comportements indésirables. Suivant les circonstances, il pourrait être indiqué de recourir à la contre-attaque ou à des actions préventives. Les mesures de défense active, dans lesquelles s'insère notamment un système national de défense antimissile, se situent à mi-chemin entre ces deux options.

CONCLUSION

La prolifération des ADM constitue un défi considérable pour les Etats-Unis, mais c'est un défi qu'ils relèvent. Notre stratégie de non-prolifération continuera d'associer les démarches visant à décourager l'acquisition d'ADM à celles qui cherchent à convaincre les protagonistes du côté de l'offre que les avantages économiques ne font tout simplement pas le poids face aux menaces de la prolifération aussi bien qu'à rappeler aux Etats proliférateurs le coût potentiel de leurs agissements. L'important, c'est de cerner les menaces de la prolifération dès qu'elles apparaissent, c'est-à-dire avant d'être amené à recourir à des contre-mesures coûteuses, de viser inlassablement l'élimination complète des programmes d'ADM et de missiles et de limiter l'accès aux techniques fondamentales. Il se présentera des circonstances dans lesquelles les efforts de non-prolifération n'aboutiront pas, d'où la nécessité de maintenir des initiatives actives de contre-prolifération et de défense.

Les gens du métier qui s'attaquent au problème de la prolifération se rendent compte que leur tâche est ardue et que les efforts visant à prévenir ce phénomène sont plus importants que jamais, et donc plus difficiles. Le défi est considérable, mais la communauté internationale porte une attention accrue à ce péril et elle est résolument déterminée à le contenir. Une stratégie de non-prolifération qui soit ferme et de grande envergure demeurera une composante essentielle de la politique étrangère des Etats-Unis au fur et à mesure qu'ils œuvront à la promotion de leurs intérêts et au rayonnement de la sécurité mondiale en perspective du siècle prochain. ●

L'UTILISATION ET LA PROLIFERATION DES ARMES LEGERES : STRATEGIE FACE A UN DILEMME MONDIAL

Eric Newsom



La prolifération des armes légères est un symptôme de la multiplication des conflits internes et constitue « un problème qui ne se prête pas à une solution simple et rapide et qui est appelé à perdurer », note Eric Newsom, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires politiques et militaires. « Les Etats-Unis et la communauté internationale doivent donc s'attaquer aux causes fondamentales des conflits internes et s'efforcer simultanément d'endiguer le flot de ces armes et de circonscrire la dévastation qu'elles sèment. »

Alors que la plupart des efforts de limitation des armements se concentrent sur les armes de destruction massive (ADM) et les armes lourdes classiques, les armes portatives et de petit calibre conçues pour une utilisation militaire causent la majorité des morts et des blessures, en particulier chez les civils, dans les conflits qui surviennent au sein des nations depuis la fin de la guerre froide. Ces armes comprennent les fusils d'assaut, les fusils mitrailleurs et les mitrailleuses lourdes, les fusils lance-grenades, et les mortiers et missiles portatifs.

Les armes portatives et les armes légères font des centaines de milliers de morts et déplacent des millions de personnes tous les ans, surtout en Afrique subsaharienne. Les armes légères ont été les seules armes utilisées dans quarante-six des quarante-neuf conflits régionaux survenus depuis 1990. L'Angola, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone et la région des Grands Lacs africains fournissent des preuves navrantes de la facilité avec laquelle on peut se procurer de telles armes en grandes quantités, et des conséquences horribles qui en découlent. Bien que l'Afrique soit la plus durement frappée par ce problème, les armes légères ont exacerbé et prolongé les conflits, miné les accords de paix et compliqué les efforts d'établissement de la paix en Amérique latine, dans de vastes régions de l'Asie et dans les Balkans; elles ont également contribué à l'instabilité régionale, favorisé la criminalité et, en fin de compte, freiné le développement économique et politique.

Personne ne sait combien de ces armes sont actuellement en circulation dans le monde. Selon

certaines estimations, le chiffre pourrait atteindre les cinq cents millions. Les armes légères sont difficiles à compter, en partie parce qu'elles sont faciles à cacher et à transporter, mais également parce qu'elles sont solides et durent longtemps. Un grand nombre des armes que l'on trouve en Afrique, par exemple, datent de la Première et de la Deuxième Guerre mondiale. Les armes légères sont également bon marché. Dans certaines régions d'Afrique, on peut se procurer un AK-47 pour une somme aussi modique que six dollars ou en échange d'un poulet ou d'une chèvre. Faciles à utiliser, à fabriquer, à transporter, à dissimuler et à entretenir, ces armes posent un problème d'une ampleur difficile à évaluer et auquel, à plus forte raison, il est difficile de proposer des remèdes.

De plus, les armes légères proviennent de sources diverses. Nombre de pays ne possèdent pas de systèmes adéquats de contrôle des exportations et de restrictions quant à leur utilisation finale; même lorsque des mécanismes de surveillance dignes de ce nom sont en place, l'Etat doit encore lutter contre les efforts déterminés de fonctionnaires corrompus et d'autres parties qui sont disposés à détourner des armes vendues légalement en vue d'utilisations illicites. Par ailleurs, contrebandiers et fournisseurs criminels continuent d'avoir accès aux anciens stocks et aux surplus des guerres civiles et internationales. La surcapacité de production des armes légères et des munitions correspondantes dans le monde développé, et la production locale dans les zones de conflit, notamment en Afrique, contribuent également à la prolifération.

Les gouvernements du monde entier prennent de plus en plus conscience de l'ampleur du problème des armes légères et de la nécessité urgente de formuler des politiques pour le combattre, les Etats-Unis faisant aujourd'hui figure de chef de file en la matière. La secrétaire d'Etat, Mme Albright, a prononcé trois allocutions sur ce sujet en septembre et en novembre 1998, et plus récemment le 13 juillet de cette année devant la NAACP (Association nationale pour le progrès des gens de couleur). Les initiatives des Etats-Unis comprennent l'expansion du principe des « meilleures pratiques » – ils ont d'ailleurs adopté des règlements modèles sur le commerce licite rédigés par l'Organisation des Etats Américains (OEA) – et les actions par l'intermédiaire d'autres forums pour encourager les Etats à criminaliser les violations des embargos des Nations unies, à instituer des contrôles stricts d'utilisation finale et des ventes d'armes, à promouvoir une transparence accrue en partageant les informations sur les transferts et les violations, et à limiter la revente des armes.

A l'échelon mondial, diverses initiatives sont en cours. Le sujet des armes légères figure en bonne place à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies depuis un certain nombre d'années. Ceci a mené, entre autres résultats, à l'établissement du Groupe d'experts gouvernementaux sur les armes de petit calibre. Le rapport du Groupe à la 54e Assemblée générale servira d'apport à la conférence internationale sur « Le commerce illicite des armes sous tous ses aspects, » qui doit avoir lieu au plus tard en 2001. Cette conférence visera, entre autres objectifs, à mobiliser la communauté internationale afin de concevoir un plan d'action mondiale pour remédier au problème.

Le but de la politique des Etats-Unis est de parvenir avant la fin de l'année à un accord sur un protocole relatif au trafic illicite des armes à feu et des munitions, dans le cadre de la Convention transnationale des Nations unies sur le crime organisé. Ce protocole s'inspire de la Convention interaméricaine contre la fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et de leurs composants, de l'OEA. Sept des Etats membres de l'Organisation (Mexique, Belize, Bahamas, Bolivie, Salvador, Pérou et Equateur) ont ratifié la Convention et tous les Etats membres, à l'exception de quatre, l'ont signée. En juin 1998, le président a transmis la Convention au Sénat

des Etats-Unis pour obtenir son avis et son consentement.

Outre l'OEA, nombre d'organisations régionales et internationales ont abordé cette question d'une manière ou d'une autre. Des initiatives importantes ont été prises au niveau régional, notamment le moratoire de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) sur l'importation, l'exportation et la fabrication d'armes portatives et d'armes légères. Il faut également mentionner les efforts de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), du Conseil de partenariat euro-atlantique de l'OTAN (CPEA), de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est), du Forum régional (ARF) et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Ces démarches portent sur le renforcement des capacités juridiques et d'application des lois, la formation au contrôle des exportations et à la gestion des douanes, la dissuasion des exportations irresponsables et l'amélioration de la sécurité des arsenaux.

L'Union européenne a élaboré un Code de conduite sur les transferts d'armes, un Programme de prévention et de lutte contre le trafic illicite des armes classiques et une Déclaration conjointe sur les armes légères. Le Groupe des Huit et les signataires de l'Arrangement de Wassenaar ont aussi pris en compte divers aspects de la question. En particulier, les Etats-Unis ouvrent dans le cadre de l'Arrangement de Wassenaar pour parvenir avant la fin de l'an 2000 à un accord sur le contrôle des missiles tirés à l'épaulé.

Les Etats-Unis s'attachent également à promouvoir la destruction des surplus d'armes, en particulier dans les régions instables. Dans un grand nombre de pays, les stocks d'armes sont souvent volés pour être utilisés par des gangs, des milices paramilitaires ou des insurgés autochtones, ou vendus aux combattants dans diverses zones de conflit. Les mesures visant à assurer la sécurité des stocks actifs et à détruire les armes excédentaires sont peu onéreuses, ne coûtant souvent que quelques centimes par arme pour les grands stocks, et seraient particulièrement payantes en ce qu'elles réduiraient la criminalité et l'insécurité, atténueraient la menace pesant sur le développement, et permettraient la reconstruction des sociétés qui s'efforcent de se relever au lendemain de guerres civiles et de conflits ethniques.

Etant donné les vastes quantités d'armes concernées, tant que les stocks ne seront pas réduits, nos tentatives de contrôle de transferts internationaux seront peu opérantes dans ces régions où les civils souffrent le plus de l'impact dévastateur de ces armes.

Dans une perspective plus vaste, on peut dire que la prolifération des armes légères est l'un des nombreux symptômes de la multiplication des conflits internes depuis la fin de la guerre froide. La prolifération et l'utilisation de ces armes dans ces conflits constituent un problème qui ne se prête pas à une solution simple et rapide, et qui est appelé à perdurer. Les Etats-Unis et la communauté internationale doivent donc s'attaquer aux causes fondamentales des guerres civiles et s'efforcer simultanément d'endiguer le flot des armes légères et de circonscrire la dévastation qu'elles sèment. Ceci exigera de nous que nous inscrivions la question des armes légères à l'ordre du jour de nos démarches diplomatiques, comme nous le faisons actuellement pour la démocratie et les droits de l'homme. Si nous n'accordons pas une attention soutenue aux deux aspects de la question des conflits internes et n'agissons pas de façon novatrice, nombre d'autres problèmes auxquels nous nous efforçons d'apporter des éléments de solution ne feront qu'empirer. ●

UN MONDE SANS MINES TERRESTRES EN L'AN 2010 : UN OBJECTIF REALISABLE

Donald Steinberg et Laurie Zimmerman



Les Etats-Unis sont engagés dans une action concertée qui a pour objet d'éliminer d'ici à la fin de la prochaine décennie les dangers que les mines terrestres constituent pour les civils du monde entier, déclarent M. Steinberg et Mme Zimmerman. Ces derniers sont convaincus que les Etats-Unis peuvent atteindre cet objectif en œuvrant de concert avec les gouvernements, les institutions internationales, les organisations non gouvernementales et les simples citoyens du monde entier. M. Steinberg, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Angola, est le représentant spécial du président et de la secrétaire d'Etat pour le déminage humanitaire mondial. Mme Zimmerman est titulaire d'une bourse Harold Rosenthal et travaille au sein de l'Office présidentiel du déminage humanitaire mondial. Elle termine actuellement sa maîtrise à l'Institut des études internationales de Monterey.

Quiconque a vécu dans un pays ravagé par les mines terrestres ne saurait rester insensible à la terreur qu'inspirent ces armes. En Angola, par exemple, on est tous les jours témoin de la tragédie que causent des millions de mines terrestres enfouies par une douzaine d'armées distinctes tout au long de trente années de conflits. Sur l'ensemble du territoire angolais, on dénombre environ 80.000 amputés victimes de l'explosion d'une mine terrestre, des centaines de milliers de personnes déplacées qui ont fui leurs foyers et leurs champs fertiles ainsi que des millions de personnes traumatisées et vivant une situation économique difficile.

A travers le monde, de l'Afghanistan au Zimbabwe et du Cambodge au Kosovo, les 70 millions de mines qui ont été placées dans quelque 70 pays constituent un danger non seulement pour les individus – dont 300.000 ont été victimes d'explosions accidentelles – mais aussi pour la stabilité politique, économique et sociale des pays touchés. Les mines terrestres sont un obstacle à la paix et à la démocratie; elles empêchent les réfugiés de regagner leurs foyers après le règlement d'un conflit; et elles retardent le passage du stade du recours au secours de l'étranger à celui du redressement et du développement.

Notre gouvernement est profondément attaché à mettre fin à la crise humanitaire dont les mines terrestres sont à l'origine. L'objectif du président Clinton contenu dans son initiative baptisée «Déminage 2010» consiste à éliminer dans les dix ans à venir le péril que font courir les mines terrestres aux populations civiles du monde entier.

Nous prenons des mesures essentielles à cette fin. Notre gouvernement finance dans environ 28 pays à forte concentration de mines des programmes destinés à appuyer les opérations de déminage dans les zones les plus infestées, que ce soit en fournissant de l'équipement, en apportant un concours financier ou en formant des techniciens. De fait, le ministère de la défense des Etats-Unis a formé quelque 3.000 démineurs humanitaires dans le monde entier, soit à peu près le tiers des effectifs mondiaux. Nous participons avec l'UNICEF (le Fonds international de secours à l'enfance) et d'autres organismes à la réalisation de programmes visant à sensibiliser les enfants et leurs parents aux moyens d'identifier et d'éviter ces armes dangereuses. Nous effectuons des travaux de recherche poussée sur les nouvelles techniques de déminage. Sous l'égide du Fonds Leahy d'aide aux mutilés de guerre, qui dépend de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), nous finançons les interventions de groupes privés qui viennent en aide aux personnes accidentées lors de l'explosion accidentelle de mines, qu'elles aient besoin de prothèses, de rééducation physique ou d'un appui à la réinsertion sociale.

Pour résumer, nous avons alloué 250 millions de dollars au cours des cinq dernières années à des programmes de ce type, et nous intensifions notre action en 1999 en y consacrant plus de 100 millions de dollars.

Malgré l'immensité de la tâche qui nous attend, la situation relative aux mines terrestres n'est pas aussi

désespérée qu'on le croit souvent. Grâce à l'aide des Nations unies et de donateurs étrangers, le Cambodge, par exemple, a réduit son taux d'accidents liés aux mines de 90 % depuis 1992. En Afghanistan, des dizaines de milliers d'hectares de terres arables qui avaient été minés sont aujourd'hui cultivés. Au Mozambique, près de 6.500 kilomètres de routes ont été débarrassés de ces engins explosifs, ce qui a permis à des milliers de personnes déplacées de regagner leurs foyers. On peut aussi se féliciter de l'évolution de la situation au Laos, en Namibie, au Rwanda et dans d'autres pays.

Pour arriver à nos fins dans ce domaine, nous œuvrons en liaison avec l'ONU, et notamment avec son Service d'action relatif aux mines, le Programme des Nations unies pour le développement et l'UNICEF; avec des organisations non gouvernementales (ONG); d'autres bailleurs de fonds étrangers; et, tout particulièrement, avec les pays affectés directement par ces objets explosifs. Aux Etats-Unis, les particuliers apportent eux aussi leur concours en mettant leur créativité, leurs talents et leurs ressources au service de cette cause par le biais de partenariats imaginatifs.

De surcroît, les plus grands cerveaux des Etats-Unis et du monde s'emploient à trouver de meilleures techniques de détection et de déblayage des mines. Le laboratoire du ministère de la défense spécialisé en vision nocturne, la « Defense Advanced Research Projects Agency » et quinze universités des Etats-Unis effectuent des travaux de recherche sur les techniques prometteuses, ce qui les amène souvent à appliquer celles de l'ère spatiale à la protection de la vie sur Terre, même si elles visaient à l'origine à détecter la présence de la vie sur Mars.

Hélas, ces démarches passent parfois inaperçues parce que les Etats-Unis n'ont pas signé la Convention d'Ottawa. Notre gouvernement se félicite de la détermination de la communauté internationale à faire disparaître la crise humanitaire qui découle de l'emploi de mines terrestres antipersonnel, mais nous n'avons pas signé la Convention d'Ottawa parce que le président veille à la sécurité de nos soldats et qu'il tient compte de nos responsabilités uniques vis-à-vis de nos amis et alliés à travers le monde, notamment en matière de défense de la Corée du sud.

Lors des négociations de cette convention, nous avons tenté de faire adopter deux changements qui auraient

levé les obstacles à notre signature. Premièrement, nous voulions que soit mise en place une période de transition d'une durée adéquate de façon à nous donner le temps d'identifier d'autres moyens de protéger nos soldats et d'en faire l'essai sur le terrain. Deuxièmement, nous souhaitons l'adoption d'une clause qui nous permettrait de continuer d'utiliser nos systèmes antichars mixtes, qui sont autodestructibles et autodésamorçables. Ils sont en effet classés parmi les mines terrestres antipersonnel aux termes de la Convention, alors qu'ils ne contribuent en aucune manière à la crise humanitaire. Nous regrettons que ces modifications n'aient pas été retenues.

Cela dit, les Etats-Unis signeront la Convention d'ici à l'an 2006 si, d'ici là, nous parvenons à mettre au point des produits de substitution aux mines terrestres antipersonnel et à nos systèmes antichars. Rien ne garantit évidemment que nous aurons atteint cet objectif en l'an 2006, mais nous remuons ciel et terre pour y parvenir.

Quoi qu'il en soit, nous avons détruit 3,3 millions de mines terrestres antipersonnel. Nous cesserons d'en utiliser en dehors de la république de Corée d'ici à l'an 2003. En 1997, le président a frappé d'interdiction permanente l'exportation ou le transfert de ces engins explosifs et nous cherchons à universaliser cette prohibition dans le cadre de la Conférence du désarmement, à Genève. Nous nous félicitons de ce que le Sénat ait récemment ratifié, après qu'il eut été amendé, le Protocole relatif aux mines annexé à la Convention sur les armes classiques. Ce document contient des restrictions importantes en matière de pose de mines terrestres et il est bien reçu par d'importants pays producteurs ou exportateurs de ces objets explosifs non signataires de la Convention d'Ottawa.

Envisagées dans le contexte de nos activités de déminage à titre humanitaire, ces mesures révèlent une conception sérieuse et pragmatique des problèmes émanant des mines terrestres. Unis avec d'autres gouvernements, des institutions internationales, des ONG et de simples citoyens de nombreuses nationalités, nous pouvons atteindre l'objectif de l'élimination, d'ici à 2010, du péril que les mines terrestres font courir aux populations civiles du monde entier. Le moins que nous puissions faire pour les enfants qui naîtront pendant le prochain millénaire, c'est de leur laisser un monde dans lequel ils pourront marcher sans crainte.

PARTENARIATS ENTRE LES SECTEURS PUBLIC ET PRIVÉ EN VUE DU COMBAT CONTRE LES MINES TERRESTRES

– En mars 1999, l'«U.N. Association of the USA» et l'institut «Humpty Dumpty» ont lancé un programme qui a pour mission d'aider les Nations unies et les gouvernements d'accueil à déblayer les champs de mines les plus dangereux d'Afghanistan, de Bosnie-Herzégovine, du Cambodge, de Croatie et du Mozambique. A l'heure actuelle, des écoles, des organisations civiques et des entreprises de treize Etats fédérés des Etats-Unis procèdent à des activités de collecte de fonds à l'appui de ce programme, qui tire une part importante de son financement du gouvernement fédéral des Etats-Unis et de la Fondation de l'ONU.

– L'association «DC Comics», le ministère de la défense des Etats-Unis et l'UNICEF ont produit environ 1,5 million d'exemplaires d'une bande dessinée qui met en scène Superman et Wonder Woman pour apprendre aux enfants à identifier les mines terrestres et à les éviter. Ces magazines, qui sont destinés à la Bosnie, à l'Amérique centrale et au Kosovo, feront prochainement l'objet d'une version en portugais qui sera diffusée en Afrique.

– Le «Marshall Legacy Institute» a mis sur pied toute une campagne qui vise à promouvoir l'achat, la formation et le déploiement de chiens spécialisés dans la détection des mines. La société américaine de protection des animaux donne sa pleine adhésion à ce programme, en partie parce que les mines terrestres tuent jusqu'à un demi-million d'animaux par an dans le monde entier. Le gouvernement des Etats-Unis a fourni le capital d'amorçage nécessaire à cette initiative.

– Plusieurs groupes, dont la Fondation américaine des anciens combattants du Viêt-Nam (VVAFA), le «World Rehabilitation Fund», «World Vision», l'association des médecins contre les mines terrestres, CARE et le «Landmine Survivors Network» réapprennent à vivre aux personnes mutilées à la suite d'un accident en mettant à leur disposition des prothèses, des services de rééducation physique et une aide à la réinsertion sociale. Un grand nombre de ces groupes reçoivent un appui financier de l'USAID en vertu du Fonds Leahy d'aide aux mutilés de guerre.

– La VVAFA joue un rôle de premier plan dans un projet de l'ONU qui a pour objet d'évaluer l'ampleur du problème que posent les mines terrestres dans une douzaine de pays durement touchés. Ce programme, que soutiennent le département d'Etat, la Fondation de l'ONU et le Canada, apportera un concours précieux au niveau de la formulation de nouvelles stratégies et il nous aidera à mesurer le succès de nos interventions.

– Un certain nombre d'organisations, dont la Fondation Rockefeller, s'emploient à produire un CD-ROM qui servira à éduquer les jeunes d'âge scolaire, les associations civiques et d'autres organismes du monde entier sur tous les aspects des problèmes posés par les mines terrestres. De même, beaucoup d'écoles aux Etats-Unis intègrent ce sujet à leurs programmes scolaires.



ADAPTER LE TRAITE FCE A L'EVOLUTION DES REALITES ET DES DEFIS

Craig Gordon Dunkerley



Depuis sa création, « le Traité sur les forces conventionnelles en Europe (FCE) représente à la fois un processus et une enceinte propice tant au dialogue continu sur les questions de sécurité de ses adhérents qu'à la recherche, dans toute la mesure du possible, de solutions fondées sur la coopération », déclare M. Dunkerley, envoyé spécial pour le Traité FCE. « Cette dynamique inhérente au Traité, à savoir le double mouvement en faveur du renforcement de la stabilité et de l'adaptation face au changement, demeurera l'un de ses meilleurs atouts. »

« A CE MOMENT DE L'HISTOIRE OÙ NOUS TENTONS DE METTRE FIN À L'ESCALADE DE L'INSÉCURITÉ, DE LA BRUTALITÉ ET DES CONFLITS ARMÉS DANS LES BALKANS, JE SUIS TRÈS SATISFAIT QUE CES TRENTE PAYS, RÉUNISSANT LA VASTE MAJORITÉ DES ETATS EUROPÉENS, S'EMBARQUENT DANS UNE AUTRE VOIE. ENSEMBLE, NOUS CONSTRUISONS UNE EUROPE DANS LAQUELLE LES ARMÉES SE PRÉPARENT À SOUTENIR LEURS VOISINS, ET NON PAS À S'UNIR CONTRE EUX, ET OÙ LA SÉCURITÉ SE FONDE SUR LA COOPÉRATION, ET NON SUR LA COMPÉTITION. »

Le président Bill Clinton

Depuis le début de l'année 1997, des négociations sont en cours à Vienne dans le but de mettre à jour le Traité FCE consécutivement aux bouleversements survenus en Europe depuis la signature de ce document, en 1990. Ces négociations, auxquelles prennent part les trente Etats-Parties au sein du Groupe consultatif conjoint (GCC) pour les FCE, ont pour objet de préserver les avantages cruciaux qui découlent du Traité tout en établissant une nouvelle structure de limitations à même de renforcer la stabilité et la transparence.

Conçu et conclu pendant les dernières années de la guerre froide, le Traité FCE pose véritablement un jalon dans l'environnement militaire européen de l'après-guerre froide. Aux termes de ce traité, les forces classiques déployées sur le territoire européen sont à leur niveau le plus faible depuis des dizaines d'années. Ce traité établit des plafonds en équipements classiques de combat terrestre et aérien des plus grandes armées

d'Europe, c'est-à-dire celles des pays membres de l'OTAN et de l'ancien Pacte de Varsovie compris dans la zone d'application du Traité, à savoir de l'Atlantique à l'Oural. Par le biais de ces plafonds et d'un vaste échange d'informations, le Traité FCE garantit un degré sans précédent de prévisibilité et de transparence vis-à-vis des dotations futures en armements et équipements classiques. Pour opérer les réductions substantielles auxquelles le Traité confère un caractère obligatoire, les Etats-Parties ont mené à terme la destruction, ou la conversion à des usages non militaires, de plus de 53.000 pièces d'équipement militaire lourd, dont des chars, des véhicules blindés de combat, des pièces d'artillerie, des chasseurs et des hélicoptères d'attaque. A titre de vérification, ces pays ont exécuté et accepté près de 3.000 inspections sur site déclaré, dans un délai de préavis d'ailleurs assez court.

Mais dans l'entrefaite, des changements politiques fondamentaux se sont produits. Depuis la signature du Traité FCE en novembre 1990, le Pacte de Varsovie a disparu, l'Union soviétique s'est disloquée et l'Alliance de l'Atlantique Nord s'est transformée et élargie. Le nombre d'Etats-Parties est passé de 22 à 30 du fait de la dissolution de l'ancienne U.R.S.S. Ajoutons à cela que la nature des défis immédiats que doit relever l'Europe en matière de sécurité a considérablement évolué depuis la période d'affrontement qui caractérisait la guerre froide, alors même que se sont multipliées les possibilités de coopération entre les Etats soucieux d'être à la hauteur de la situation.

Dès lors, la tâche principale qui incombe aux décideurs et aux négociateurs depuis ces dernières années consiste

à maintenir et à moderniser le Traité FCE dans la perspective du siècle à venir – ou, pour reprendre l'expression du Conseil de l'Atlantique Nord, pour en assurer l'efficacité à long terme en l'adaptant aux nouvelles réalités en matière de sécurité.

Le 30 mars 1999, les négociateurs réunis à Vienne ont fait un grand pas en avant dans cette voie. Dans une décision spéciale, le Groupe consultatif conjoint s'est mis d'accord sur des solutions à certains des problèmes les plus épineux dans le domaine de l'adaptation. Cet accord, à l'image des progrès réalisés antérieurement pendant les négociations, se fondait essentiellement sur des propositions faites par des membres de l'OTAN au cours des deux dernières années pour mettre à jour et renforcer les principaux aspects du Traité. En voici quelques exemples :

– Le remplacement de la structure bicéphale actuelle au sein du Traité, laquelle avait été établie à l'origine pour maintenir l'équilibre des forces entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie, par un système de plafonds nationaux individuels applicables au matériel lourd de combat terrestre et aérien, cette formule convenant mieux au paysage européen d'aujourd'hui en matière de sécurité.

– Le remplacement de la structure actuelle reposant sur des zones géographiques par une série plus contraignante de plafonds territoriaux fondés sur des critères nationaux, visant l'équipement de combat terrestre, étant entendu que chaque Partie pourrait dépasser temporairement ces limites pour les besoins d'opérations de maintien de la paix mandatées par les Nations unies ou par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), d'exercices ou de déploiements temporaires.

– La réconciliation entre cette nouvelle structure du Traité avec les exigences de son Accord sur les flancs, qui ont force exécutoire et qui ont pour objet de prévenir la concentration déstabilisatrice de forces militaires dans la partie Nord et la partie Sud de la zone d'application du Traité, tout en reconnaissant cependant une mesure modeste de souplesse pour tenir compte de l'évolution des circonstances dans la région.

– Le renforcement du droit qu'ont les Etats-Parties d'accepter ou de refuser le déploiement de forces

militaires étrangères sur leur territoire, conformément à la nouvelle structure du Traité relative aux limites et à la souplesse. (Voilà qui obligera, entre autres, les forces militaires russes à se retirer de Moldavie et à diminuer leurs effectifs en Géorgie.)

– L'amélioration des dispositions du Traité relatives à la vérification et à l'échange d'informations de façon à permettre aux Etats-Parties d'avoir une confiance égale dans le respect à l'avenir de ces nouvelles restrictions, plus contraignantes.

– L'ouverture du traité adapté, dès son entrée en vigueur, à l'accession d'autres Etats européens sur une base volontaire et au cas-par-cas. (A l'heure actuelle, les pays européens traditionnellement « neutres », les Etats baltes et les Etats qui ont succédé à l'ancienne Yougoslavie n'ont pas adhéré au Traité FCE sous sa forme originelle.)

Par ailleurs, les Etats-Parties individuels ont énoncé le niveau projeté de leurs futurs plafonds nationaux et territoriaux en vertu d'un traité FCE adapté. Nombre d'entre eux seraient amenés à réduire leurs niveaux autorisés dans au moins deux catégories d'équipement limité par le Traité. (Au vu des bouleversements survenus depuis les années 1980, par exemple, les Etats-Unis proposent de diminuer de plus de moitié le nombre de chars autorisés sur le territoire européen en vertu du Traité. Il faut voir dans cette proposition non pas la manifestation d'un revirement des Etats-Unis en ce qui concerne leur présence militaire en Europe, mais plutôt la prise de conscience de la nécessité d'ajuster les niveaux autorisés par le Traité FCE pour tenir compte de l'évolution du nouvel environnement de sécurité.)

De plus, un certain nombre d'Etats-Parties sont prêts à prendre l'engagement politique, par le biais de déclarations nationales, de se soumettre à des obligations ou à des contraintes individuelles supplémentaires dans le contexte d'un traité adapté de façon satisfaisante et sous réserve de l'acceptation de contraintes comparables par les autres Parties. Ainsi certains pays d'Europe centrale, telles la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovaquie, de même que l'Allemagne, l'Ukraine et la Biélorussie, sont disposés à renoncer aux mécanismes du Traité qui leur permettraient d'accroître leurs futurs plafonds territoriaux dans de telles circonstances. En plus de ses

autres obligations en vertu du Traité, la Fédération de Russie se déclare de même prête à faire preuve d'une plus grande retenue en ce qui concerne ses futurs niveaux d'armements et de déploiements dans les régions qui bordent immédiatement les Etats baltes.

Du point de vue des Etats-Unis et de leurs alliés, cette formule préservera la capacité de l'OTAN d'assumer ses responsabilités politiques et militaires dans le contexte de l'après-guerre froide tout en conservant à l'Alliance la liberté d'œuvrer à son élargissement et d'approfondir la coopération avec ses partenaires, y compris la Fédération de Russie et d'autres. Tout en préservant la souplesse opérationnelle nécessaire – notamment le droit de déployer temporairement de l'équipement sur le territoire d'un allié en temps de crise -, l'ensemble des nouvelles limites nationales et territoriales qui commence à se dessiner se révélera nettement plus contraignant que la structure actuelle du Traité. Pour tous les pays, y compris la Fédération de Russie, la mise en place d'un traité adapté dans cet esprit aura pour conséquence de promouvoir un plus grand degré de prévisibilité, de transparence et de retenue dans le tableau militaire général.

Le fait que ces progrès d'importance critique dans les négociations sur les futures règles de l'environnement militaire classique de l'Europe ont été enregistrés au printemps de l'année 1999 – en pleine période de profond désaccord politique entre les membres de l'OTAN et la Fédération de Russie face aux événements du Kosovo – reflète l'importance que tous les Etats-Parties attachent au maintien et au renforcement du Traité FCE. Voilà qui dénote aussi le degré auquel le désir d'adaptation incite à tenir compte des préoccupations légitimes de tous les Etats-Parties en matière de sécurité.

Sur la base de la décision prise le 30 mars par le GCC, l'objectif immédiat des négociateurs réunis à Vienne consiste à formuler un traité adapté qui soit prêt à être signé lors de la réunion au sommet de l'OSCE qui se tiendra à Istanbul à la mi-novembre – date-butoir proposée par le président Clinton au président Eltsine à l'automne 1998 et subséquemment approuvée par les trente Etats-Parties au Traité FCE en décembre de la même année.

Mais il reste encore beaucoup à faire. Des décisions courageuses attendent encore toutes les parties. Il ne sera pas facile de transposer en un texte juridique de traité tout le travail qui a été accompli à ce jour, sans parler des accords politiques sous-jacents. Des détails importants restent à clarifier – en particulier si l'on veut se doter de la transparence nécessaire au bon fonctionnement du futur régime FCE. Point tout aussi capital, il faudra que les Etats-Unis et leurs alliés veillent à l'application totale et en temps voulu de toutes les obligations contractées au titre du Traité FCE actuel et de ses documents associés. Telle est la base sur laquelle la procédure d'adaptation pourra connaître un dénouement heureux.

La conférence d'Istanbul ne marquera pas la fin des travaux sur le Traité FCE. Depuis sa création, le Traité sur les forces conventionnelles en Europe représente à la fois un processus et une enceinte propice tant au dialogue continu sur les questions de sécurité de ses adhérents qu'à la recherche, dans toute la mesure du possible, de solutions fondées sur la coopération. Cette dynamique inhérente au Traité, à savoir le double mouvement en faveur du renforcement de la stabilité et de l'adaptation face au changement, demeurera l'un de ses meilleurs atouts. ●

LES ARMES DE DESTRUCTION MASSIVE : L'EXPERIENCE DES ETATS-UNIS

Lawrence Korb



Les Etats-Unis ont renoncé à l'emploi des armes chimiques et biologiques et ils ont considérablement réduit leurs forces classiques et nucléaires depuis la fin de la guerre froide, déclare M. Korb. Toutefois, ajoute-t-il, tant qu'il restera des pays qui tentent de mettre au point des armes de destruction massive, « les Etats-Unis auront besoin d'une forme quelconque de dissuasion nucléaire ». Directeur d'études au « Council on Foreign Relations », M. Korb était vice-ministre de la défense dans le gouvernement Reagan.

Pendant la guerre froide, c'est-à-dire de 1950 à 1990, les Etats-Unis maintinrent une structure militaire de grande envergure dont le principal objectif consistait à contenir l'expansionnisme soviétique communiste. Au bout du compte, leur stratégie se révéla particulièrement payante. Non seulement l'empire soviétique s'effondra vers la fin des années 1980, mais l'Union soviétique elle-même s'était désintégrée avant la fin de l'année 1991.

Cette victoire, hélas, les Etats-Unis la payèrent très cher, l'ayant acquise au prix du sang et d'importantes ressources de trésorerie. De fait, environ 100.000 Américains trouvèrent la mort en luttant contre les Soviétiques dans des combats par pays interposé en Corée du Nord et au Viêt-Nam, et 50.000 hommes et femmes servant sous les drapeaux furent victimes d'accidents tandis que l'armée des Etats-Unis essayait de maintenir l'état de préparation opérationnelle nécessaire pour déjouer toute tentative d'expansion soviétique fondée sur la force militaire.

En dollars d'aujourd'hui, il aura fallu que les Etats-Unis déboursent en moyenne 320 milliards de dollars par an au titre de la défense, soit quelque 13.000 milliards de dollars, pour gagner la guerre froide. Quarante années durant, les dépenses engagées pour la sécurité nationale absorbèrent environ 8 pour cent de la production économique du pays (produit intérieur brut, ou PIB) et 30 pour cent de toutes les dépenses publiques fédérales.

Autre conséquence de la guerre froide, environ 25 millions d'Américains servirent sous les drapeaux. Jusqu'en 1973, quelque 500.000 conscrits par an

étaient appelés à servir leur pays. Pendant les dix-sept dernières années de la guerre froide, en revanche, les Etats-Unis firent appel à des engagés volontaires. Considérables, les coûts économiques et humains associés à l'entretien d'une armée forte d'environ deux millions et demi d'individus par an en service actif l'étaient assurément.

De 1950 à 1990, les armes classiques absorbaient 70 pour cent des dépenses militaires. Les 30 pour cent restants, soit près de 4.000 milliards, étaient affectés à la constitution et au maintien de l'arsenal nucléaire. A ce chiffre s'ajoutent encore les quelque 320 milliards de dollars que devraient coûter le stockage et l'élimination des déchets toxiques et radioactifs qui s'accumulent depuis plus de cinquante ans et les 20 milliards de dollars qu'il faudra déboursier pour démanteler les systèmes d'armes nucléaires et se débarrasser des matières nucléaires excédentaires. Ces sommes, qui sont en sus des 2 milliards de dollars nécessaires au traitement des personnes contaminées dans le cadre de la production de bombes nucléaires, restent encore à payer. Par exemple, le gouvernement des Etats-Unis estime à 26.000 le nombre des fonctionnaires fédéraux qui ont été exposés au béryllium, élément métallique utilisé dans les bombes nucléaires, dans des sites nucléaires fédéraux ; l'Etat fédéral leur viendra en aide s'ils contractent la béryllose, maladie pulmonaire caractérisée par des lésions permanentes dues à l'inhalation de poussières contenant du béryllium.

La taille et l'ampleur du programme d'armes nucléaires des Etats-Unis suscita un débat considérable dans ce pays pendant la guerre froide. Nombreux étaient ceux

qui souhaitaient l'interdiction totale de ces armes pour des raisons morales. D'autres critiquaient la taille de l'arsenal des Etats-Unis, qui réunissait 15.000 armes stratégiques vers le milieu des années 1970. D'autres encore tentèrent de mettre un terme au financement de certains systèmes de vecteurs, tel le bombardier B-1 et le missile MX. Devant les pressions de l'opinion publique, les présidents réagirent chacun à sa façon. Le président Eisenhower déclara un moratoire sur les essais; le président Kennedy négocia avec les Soviétiques un traité d'interdiction des essais; le président Nixon accepta de limiter le nombre des ogives nucléaires; et les présidents Reagan et Bush négocièrent la réduction réelle du nombre des armes nucléaires stratégiques.

Les Etats-Unis maintinrent leur imposant et coûteux arsenal nucléaire pour deux raisons. Premièrement, ces armes nucléaires stratégiques et tactiques, dont on comptait encore plus de 10.000 en 1990, réussissaient bel et bien à dissuader l'Union soviétique, et la Chine dans un degré moindre, de recourir aux armes nucléaires ou même de menacer de le faire. Deuxièmement, elles permirent aux Etats-Unis et à leurs alliés de contenir l'empire soviétique sans avoir à maintenir une force classique aussi importante que celle des Soviétiques. En 1985, par exemple, les Etats-Unis comptaient seulement 2,1 millions de personnes en service actif alors que l'Union soviétique en avait près de 5,3 millions. Les Etats-Unis firent en sorte de conserver toute son efficacité à leur stratégie en prenant soin de ne jamais accepter le principe du non-recours aux armes nucléaires en première frappe qu'avaient proposé l'Union soviétique et la Chine.

Si les Etats-Unis sortirent vainqueurs de la guerre froide, c'est bien à leur confiance dans les armes nucléaires qu'ils le doivent. Non seulement l'Union soviétique dépensa plus que les Etats-Unis au chapitre de la défense, mais comme son économie était beaucoup plus petite, elle dut aussi consacrer une part beaucoup plus importante de son PIB à sa sécurité nationale. Selon certaines estimations, la part de la défense dans le PIB soviétique aurait atteint 30 pour cent. En d'autres termes, cela signifie que les Soviétiques devaient rogner sur les fonds octroyés à l'économie civile; vers les années 1980, leur croissance économique stagnait à tel point qu'ils durent renoncer à leur empire et laisser l'Union soviétique se disloquer.

Pendant la première moitié de la guerre froide, les Etats-Unis maintinrent également un arsenal d'armes biologiques et chimiques à des fins dissuasives. Mais sous la présidence de Richard Nixon, le gouvernement des Etats-Unis renonça à l'usage de ces armes sous quelque circonstance que ce fût et il entreprit de les démanteler. En outre, les Etats-Unis conclurent des conventions internationales qui en interdisaient la production.

A partir de la fin de la guerre froide, les Etats-Unis diminuèrent considérablement leurs forces classiques et nucléaires. En 1990, plus de deux millions d'Américains étaient en service actif. Aujourd'hui, ils sont à peine plus de 1,3 million, soit une baisse de 30%. Le nombre des divisions actives de l'armée de terre diminua de 44% en passant de 18 à 10, celui des navires de combat de 32% en passant de 312 à 212 et celui des escadres actives de combat de 46% en passant de 24 à 13.

De même, les Etats-Unis réduisirent considérablement leur arsenal nucléaire. En 1990, ils possédaient environ 10.000 ogives basées sur terre ou sur mer et qui étaient placées sur quelque 1.560 missiles de longue portée. A l'heure actuelle, il reste 982 missiles munis au total de 7.500 ogives. Dans le même temps, l'armée de l'air des Etats-Unis ramena de 324 à 115 le nombre de bombardiers lourds capables de servir de vecteurs à des bombes nucléaires. Dans les dix années à venir, si la Douma russe ratifie le deuxième Traité de réduction des armes stratégiques (START II), l'arsenal des Etats-Unis sera constitué de 836 missiles équipés d'environ 3.500 ogives au total, soit une réduction de 65% du nombre d'ogives par rapport à 1990.

Ces compressions opérées depuis la fin de la guerre froide permirent aux Etats-Unis de diminuer non seulement le niveau de leurs dépenses de défense, mais aussi la part de leurs ressources économiques consacrées à la sécurité nationale. En 1990, l'enveloppe de la défense des Etats-Unis se chiffrait à 375 milliards de dollars (en dollars d'aujourd'hui) et elle consommait 6% du PIB et 20% du budget fédéral. Aujourd'hui, les dépenses de défense ont diminué de 100 milliards de dollars, soit 27%, et elles n'absorbent plus que 3% de la production économique du pays et 15% de son budget fédéral.

Mais la fin de la guerre froide n'entraîna ni l'avènement

de la paix mondiale ni la fin des affrontements régionaux. A la suite du démantèlement de l'empire soviétique, les conflits ethniques qui couvaient éclatèrent au grand jour, et d'autres pays tentèrent de combler le vide laissé par l'effondrement de l'Union soviétique. Dernière superpuissance militaire et économique au monde, l'Amérique est devenue « le gendarme malgré lui » qui s'efforce tant bien que mal de maintenir la stabilité sur la scène internationale.

Tout au long des dix dernières années, la guerre a fait rage entre les Serbes, les Croates et les musulmans en Slovénie, en Croatie, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. L'Inde a fait détoner une bombe nucléaire, et le Pakistan n'a pas voulu être en reste. La Chine est accusée d'avoir volé des techniques d'armes nucléaires aux Etats-Unis et d'avoir fait exploser une bombe à neutrons. Privée de la protection des Soviétiques, la Corée du Nord s'est sentie dans l'obligation de mettre au point des armes nucléaires et des missiles de longue portée. Les Russes eux-mêmes, à court d'argent, ont vendu à l'Iran des techniques nucléaires et relatives aux missiles, et les Nord-Coréens leur ont embôité le pas. Selon les estimations du gouvernement des Etats-Unis, l'Iran sera doté de l'arme nucléaire dans un délai de cinq ans. Enfin, un certain nombre d'autres Etats parias, tels la Libye, l'Irak, la Syrie et le Soudan, essaient de se procurer des armes de destruction massive.

Soucieux de maintenir l'ordre dans ce système international instable, les Etats-Unis n'ont pas ménagé leurs efforts sur le front tant militaire que diplomatique. Le ministère de la défense continue de déployer 250.000 soldats à travers le monde et, au cours des dix dernières années, il a exécuté des opérations militaires dans le golfe Persique, en Somalie, à Haïti et dans le détroit de Taïwan. De surcroît, en l'absence de la ratification de START II par la Douma russe, le Pentagone a conservé 7.500 armes nucléaires stratégiques dans son arsenal, à un coût annuel de 30 milliards de dollars. Qui plus est, même si la Russie ratifiait START II et s'engageait dans la voie de START III, les Etats-Unis resteraient déterminés à maintenir indéfiniment 2.000 armes nucléaires stratégiques dans leur arsenal aux fins de dissuasion.

Face à l'instabilité de l'environnement international, les Etats-Unis ont dû renoncer à comprimer leurs dépenses de défense, rompant avec leurs habitudes des années

1990. A partir du budget pour l'année budgétaire 2000, le Pentagone compte augmenter l'enveloppe de la défense en termes réels pour la première fois depuis 1985. A partir de l'an 2005, les Etats-Unis consacreront à la défense une somme correspondant à 90 pour cent des dépenses qu'ils engageaient pendant la guerre froide.

Par ailleurs, les Etats-Unis se sont démenés sur le front diplomatique. Le président Clinton a non seulement demandé à la Douma de ratifier START II, mais il a aussi proposé que les deux parties avancent unilatéralement dans la voie d'un nouveau traité, START III, qui ferait passer de 3.500 à 2.000 le nombre d'armes stratégiques américaines et russes. En outre, en liaison avec d'autres pays, le gouvernement Clinton a prorogé indéfiniment le Traité de non-prolifération nucléaire, ratifié la Convention sur les armes chimiques, soumis au sénat un Traité d'interdiction totale des essais nucléaires et livré à la Corée du Nord du pétrole et des réacteurs nucléaires destinés à un usage pacifique, à condition que Pyongyang renonce à ses matières nucléaires pouvant servir à la fabrication d'armes. Les Etats-Unis ont attaqué à plusieurs reprises des installations irakiennes de production d'agents chimiques et biologiques et averti le gouvernement irakien qu'il devait s'attendre à des représailles musclées s'il avait recours à ces armes de destruction massive.

Pour autant, l'action diplomatique engagée par les Etats-Unis en vue de combattre la prolifération des armes chimiques, biologiques et nucléaires demeure lourde et sujette à la duplication des interventions. Un groupe d'experts constitué par le Congrès et dont la direction a été confiée à l'ancien directeur de la CIA, M. John Deutch, recommandait récemment que la Maison-Blanche nomme un coordonnateur national qui aurait pour mission de systématiser l'action défensive des Etats-Unis face à ce grave danger.

Avec la fin de la guerre froide et la diminution des dépenses de défense, l'économie des Etats-Unis a progressé à une cadence rapide dans les années 1990. En cette fin de décennie, le PIB des Etats-Unis dépasse les 8.000 milliards de dollars, le chômage se situe à 4,3 % et l'inflation reste inférieure à 2 %. Le maintien de la stabilité du système international sera certes coûteux, mais il ne pèsera pas autant que la guerre froide sur l'économie et le peuple des Etats-Unis.

Bien sûr, on continuera de débattre la question du niveau optimal du financement de la défense. De nombreuses personnes, tels l'ancien directeur du Commandement des forces aériennes stratégiques, le général Lee Butler, aussi bien que le général Charles Horner, ancien responsable du Commandement spatial et commandant de la composante aérienne des interventions pendant la guerre du Golfe, arguent que les Etats-Unis devraient éliminer leurs armes nucléaires une fois pour toutes. Ces généraux de l'armée de l'air estiment que les armes classiques de haute précision sont maintenant si puissantes qu'elles peuvent dissuader l'emploi des armes de destruction massive. En outre, ils font valoir qu'en éliminant leurs armes nucléaires, les Etats-Unis jouiraient d'un grand prestige moral dans le débat sur la non-prolifération.

D'autres, en revanche, comme l'amiral Stansfield Turner, ancien directeur de la CIA, arguent que les Etats-Unis ont besoin de 1.000 armes nucléaires stratégiques tout au plus à des fins dissuasives et qu'ils devraient adopter une politique de refus de la première frappe. Une telle politique aurait pour effet non seulement de libérer des ressources (environ 15 milliards de dollars par an), mais aussi d'affermir la position morale des Etats-Unis dans le débat sur les armes de destruction massive.

Mais à l'instar de ceux qui se sont déroulés pendant la guerre froide, ces débats-là ne déboucheront pas non plus sur l'élimination de toutes les armes nucléaires des Etats-Unis. Malheureusement, certains pays tentent de mettre au point des armes de destruction massive et ils continueront à s'y employer; tant qu'il en sera ainsi, les Etats-Unis auront besoin d'une forme quelconque de dissuasion nucléaire, d'autant qu'ils ont renoncé à leurs armes chimiques et biologiques. ●

LA 106^E LEGISLATURE ET LA MAÎTRISE DES ARMEMENTS

Amy Woolf



Tout nombreux qu'ils soient, les membres du Congrès qui continuent d'appuyer l'action engagée au nom de la maîtrise des armements auront peut-être du mal à mobiliser les voix nécessaires à l'adoption de nouveaux accords de grande portée, estime Mme Amy Woolf. « Les parlementaires sont relativement peu nombreux à se concentrer sur les accords officiels de maîtrise des armements, et il se trouve qu'une part croissante d'entre eux sont enclins à considérer que ceux-ci nuisent aux intérêts de sécurité des Etats-Unis », explique-t-elle. Mme Woolf est spécialiste des questions de défense nationale dans la division affaires étrangères, défense et commerce du service parlementaire de recherche. Elle a également exercé des fonctions au sein du bureau du vice-ministre de la défense chargé de la de sécurité internationale.

LE CONGRÈS ET LA MAÎTRISE DES ARMEMENTS

Les membres de la 106^e législature ont des idées très variées sur le rôle de la maîtrise des armements au sein de la sécurité nationale des Etats-Unis et sur le bien-fondé des divers accords conclus dans ce domaine. Cette diversité tient à plusieurs facteurs. En premier lieu, l'éclatement de l'Union soviétique a eu pour effet de reléguer au second plan le dossier de la maîtrise des armements en tant que composante des relations américano-russes et élément de la stabilité nucléaire. En second lieu, la prolifération des missiles balistiques et des armes de destruction massive (ADM), conjuguée au sentiment que les Etats-Unis se heurtent à l'hostilité croissante d'adversaires régionaux et d'Etats dévoyés, a amené beaucoup de parlementaires à conclure que les ripostes militaires ou les sanctions économiques convenaient mieux que les limitations négociées des armements pour faire face aux nouveaux périls qui menacent la sécurité des Etats-Unis. En troisième et dernier lieu, il faut rappeler qu'un grand nombre de parlementaires républicains qui occupent des postes influents depuis 1995 étaient hostiles aux tentatives de maîtrise des armements pendant la guerre froide ; or ils ne se sont pas départis de la méfiance que leur inspire ce dossier. C'est pourquoi les parlementaires sont relativement peu nombreux à se concentrer sur les accords officiels de maîtrise des armements, et il se trouve qu'une part croissante d'entre eux sont enclins à considérer que ceux-ci nuisent aux intérêts de sécurité des Etats-Unis.

L'EXAMEN DES TRAITÉS PAR LE SÉNAT

La constitution des Etats-Unis stipule que le président « aura le pouvoir, sur l'avis et avec le consentement du Sénat, de conclure des traités, sous réserve de l'approbation des deux tiers des sénateurs présents ». A l'heure actuelle, le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICE/CTBT) est le seul accord de maîtrise des armements qui continue de languir au Sénat. Le président Clinton l'a soumis à la chambre haute en septembre 1997. Mais le président de la commission des relations extérieures, le sénateur républicain de Caroline du Nord, M. Jesse Helms, a refusé de tenir audience à ce sujet. Il considère, et d'autres avec lui, que ce traité n'est pas vérifiable, qu'il nuit à l'arsenal nucléaire des Etats-Unis et à leur sécurité nationale, et qu'il ne saurait contribuer à la non-prolifération nucléaire, parce que les Etats désireux de se procurer des armes atomiques peuvent simplement refuser de le signer. (L'exemple de l'Inde et du Pakistan est fréquemment cité.)

Récemment, plusieurs défenseurs du TICE au Congrès ont manifesté leur volonté de passer à l'action. Ils se sont engagés à exhorter les chefs de file du Sénat à faire avancer la procédure d'approbation du Traité. Ils font valoir l'argument selon lequel l'interdiction des essais nucléaires servira les intérêts des Etats-Unis en ralentissant la prolifération nucléaire, et ils craignent que les Etats-Unis, faute d'avoir agi à temps, ne puissent pas participer à la conférence qui se tiendra en septembre 1999 pour examiner les moyens de faire

entrer ce traité en vigueur. A ce jour, il n'est pas certain que soixante-sept sénateurs consentiront à le ratifier.

Dans une lettre qu'il a adressée en janvier 1998 au président Clinton, le sénateur Jesse Helms a annoncé sa décision de laisser le TICE en suspens tant que le Sénat n'aurait pas débattu les deux amendements, signés en septembre 1997, au Traité ABM (sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles) : il s'agit d'un accord sur la démarcation et d'un mémorandum d'accord sur la succession, lesquels modifient le Traité ABM de 1972 mais qui ne seront ratifiés qu'après avoir reçu l'avis et le consentement du Sénat. Les déclarations convenues sur la démarcation précisent la différence entre les systèmes de défense contre les attaques de missiles balistiques tactiques, lesquels ne sont pas limités par le Traité ABM, et les systèmes de défense contre les attaques de missiles balistiques stratégiques, qui sont, eux, assujettis aux limitations du Traité ABM. Le Mémorandum d'accord sur la succession cite la Russie, l'Ukraine, la Biélorussie et le Kazakhstan comme étant les successeurs de l'Union soviétique aux fins du Traité ABM.

Le gouvernement Clinton a annoncé son intention de soumettre ces accords au Sénat, ainsi qu'un protocole au second Traité de réduction des armes stratégiques (START II), dès que le parlement russe l'aura approuvé, ce qu'il a refusé de faire jusqu'à présent. Or M. Helms voudrait, lui, se pencher immédiatement sur ces accords, en partie parce qu'il est convaincu que leur rejet cimenterait l'effondrement du Traité ABM. Aux yeux de nombreux parlementaires, ce Traité contrecarre les tentatives faites par les Etats-Unis en vue de déployer un système national de missiles défensifs afin de se protéger contre les missiles de longue portée d'Etats hors la loi ou d'adversaires régionaux. En outre, ces parlementaires arguent que le Traité ABM est devenu caduc le jour de la dissolution de l'Union soviétique. En revanche, d'autres considèrent qu'il continue de servir les intérêts des Etats-Unis en matière de sécurité nationale, qu'il contribue à la stabilité entre les Etats-Unis et la Russie et qu'il favorise la réduction plus poussée des armes nucléaires stratégiques offensives des Etats-Unis et de la Russie. De l'avis de nombreux observateurs, ces nouveaux accords ne réuniraient pas les deux tiers des voix des sénateurs, ce qui pourrait sonner le glas du Traité ABM s'il était soumis au vote de la 106^e législature.

LOI D'AUTORISATION

Il semble opportun de rappeler que le Congrès évalue les accords de maîtrise des armements et leurs effets sur la sécurité des Etats-Unis dans le cadre de la procédure d'autorisation des programmes militaires et de la mise en œuvre des textes pertinents comme dans celui de l'allocation de fonds à ce titre. Il demande souvent au gouvernement d'établir des rapports sur les conséquences des accords de maîtrise des armements, qu'ils soient déjà conclus ou susceptibles de l'être. Par exemple, dans la loi d'autorisation des dépenses de défense pour l'année budgétaire 2000, le Congrès a sollicité l'établissement d'un rapport sur les avantages d'un système de défense nationale antimissile qui serait déployé sur deux sites, ce qui nécessiterait des amendements au Traité ABM. De même, il a réclamé un rapport sur les effets qu'un éventuel traité START III, qui réduirait les forces nucléaires stratégiques des Etats-Unis en les ramenant à 2.000 ogives, ou à 2.500 tout au plus, pourrait avoir sur la stabilité stratégique entre les Etats-Unis et la Russie d'une part, et entre les Etats-Unis et leurs autres adversaires nucléaires potentiels, la Chine par exemple, d'autre part.

Par ailleurs, la 106^e législature s'est prononcée sur la façon dont les Etats-Unis devraient structurer leurs forces nucléaires stratégiques en attendant que la Russie ratifie START II. Depuis plusieurs années, le Congrès exige que les Etats-Unis maintiennent leurs forces aux niveaux prévus par START I tant que START II ne sera pas entré en vigueur ; en particulier, il a interdit l'affectation de fonds au démantèlement de systèmes autorisés en vertu de START I. Or cette stipulation pourrait se révéler très coûteuse pour la marine, qui serait tenue de réalimenter en carburant, de modifier et de conserver quatre sous-marins Trident, sur dix-huit au total, alors qu'elle est censée les démanteler au titre de START II. D'où la décision prise cette année d'autoriser le ministère de la défense à éliminer ces sous-marins avant l'entrée en vigueur de START II si le président certifie qu'une telle mesure ne sapera pas la force de dissuasion des Etats-Unis ni les efforts qu'ils déploient en vue de la maîtrise des armements.

Le Sénat a donné son avis et consentement à la ratification de la Convention sur les armes chimiques en avril 1997, et la 105^e législature a adopté la loi

d'application idoine en octobre 1998. Certains observateurs s'attendaient à voir la 106e législature rouvrir ce dossier. La loi d'application stipule les conditions posées à la déclaration par les Etats-Unis de leurs installations de production et de stockage des armes chimiques, aux termes de cette Convention, et elle fixe les peines civiles et criminelles encourues en cas d'activités contraires à ce document. Mais elle autorise aussi les Etats-Unis à bloquer certaines inspections si leur sécurité nationale est en jeu, et elle interdit l'envoi d'échantillons de produits chimiques à l'extérieur des Etats-Unis aux fins d'analyse. Les partisans du Traité font valoir que les dispositions de la loi d'application pourraient mettre les Etats-Unis en porte-à-faux vis-à-vis de la Convention sur les armes chimiques, et ils étaient nombreux à espérer que le Congrès les modifierait. Or la 106e législature s'est à ce jour abstenue d'étudier tout texte de loi relatif aux armes chimiques. Le 25 juin 1999, le président Clinton a signé un décret d'application relatif à cette loi. Comme les Etats-Unis ont tardé à appliquer la Convention sur les armes chimiques, de nombreux observateurs soutiennent qu'ils n'en respectent pas les termes.

QUELQUES POINTS SUPPLÉMENTAIRES

– Le Sénat a consenti à la ratification du traité START II en janvier 1996; il devra encore voter la ratification du protocole qui proroge la période d'élimination prévue par ce Traité – c'est-à-dire le temps réservé à chaque partie pour ramener ses ogives déployées aux niveaux stipulés par START II – quand le président lui soumettra ce document aux fins de considération.

– Les Etats-Unis n'ont pas signé le Traité d'Ottawa sur l'interdiction des mines terrestres antipersonnel. Toutefois, en mai 1999, le Sénat a consenti à ratifier le Protocole amendé relatif aux mines qui est rattaché à la Convention sur les armes classiques, lequel subordonne l'emploi de ces engins explosifs à des considérations humanitaires plus rigoureuses.

– Le protocole de vérification relatif à la Convention sur les armes biologiques et à un éventuel traité d'interdiction de la production de matières fissiles à des fins militaires continuent d'alimenter les débats dans les enceintes internationales, mais ces deux questions n'ont pas encore été inscrites à l'ordre du jour des travaux du Sénat.

CONCLUSION

La plupart des questions internationales relatives à la maîtrise des armements n'ont guère retenu l'attention de la 106e législature ni suscité beaucoup de débats. Plusieurs parlementaires ne se cachent pas pour dire que certains accords risqueraient de nuire aux intérêts des Etats-Unis. D'autres affirment que les Etats-Unis gagneraient à privilégier les actions unilatérales, par exemple la construction de systèmes de défense antimissile ou l'imposition de sanctions contre les pays enclins à la prolifération, plutôt que de participer à des activités diplomatiques censées atténuer les menaces qui se profilent à l'horizon. Dès lors, on comprend que les partisans de la maîtrise des armements au Congrès, tout nombreux qu'ils soient, pourraient avoir des difficultés à mobiliser les voix nécessaires à l'adoption des nouveaux accords limitant les capacités militaires des Etats-Unis. ©

(Les vues exprimées dans l'article ci-avant sont celles de leur auteur et elles ne reflètent pas la position du service parlementaire de recherche ni celle de la bibliothèque du Congrès.)

L'IMPRESSONNANT BILAN DU PROGRAMME NUNN-LUGAR

Richard Lugar



Le programme Nunn-Lugar, qui mise sur la coopération pour atténuer le péril nucléaire, a obtenu des résultats impressionnants dans le domaine du démantèlement des armes nucléaires, chimiques et biologiques de l'ancienne Union soviétique aussi bien que dans celui de la prévention de leur prolifération, déclare M. Richard Lugar, sénateur républicain de l'Indiana. « L'intention du gouvernement d'accroître le financement du programme Nunn-Lugar et de ses activités connexes d'environ 65 % au cours des cinq prochaines années témoigne de la valeur de ce programme et de son concours à la sécurité nationale des Etats-Unis », ajoute-t-il. M. Lugar est le sénateur

républicain qui a le plus d'ancienneté au sein de la commission des relations extérieures et de celle du renseignement, et c'est lui préside la commission de l'agriculture, de la nutrition et de la foresterie.

L'effondrement de l'Union soviétique, voilà tout juste huit ans, a marqué l'avènement d'une ère nouvelle de l'histoire mondiale. A l'époque, beaucoup de gens s'enhardissaient à penser que la dissolution de l'U.R.S.S. sonnait le glas du risque de guerre nucléaire. Or, à peine huit ans plus tard, nous vivons dans un monde plus turbulent, plus imprévisible et, à certains égards, plus violent que celui que nous connaissions au début de l'année 1990.

Une fois disparu le régime totalitaire qui dominait la société soviétique, c'est tout un vaste supermarché d'armes et de matériel de destruction massive qui s'est trouvé disponible. L'Union soviétique désintégrée, il ne restait plus de garde-fous pour sauvegarder son patrimoine nucléaire, chimique et biologique, d'où la nouvelle menace qui plane sur notre sécurité.

Aujourd'hui, les Etats hors la loi et les groupes terroristes peuvent tenter d'acheter ou de dérober ce qu'ils devaient produire par eux-mêmes hier. De fait, le vrai danger de la prolifération, ce n'est pas que l'Iran achète des réacteurs nucléaires civils qui pourraient éventuellement lui servir à assouvir ses autres ambitions nucléaires. C'est plutôt que l'Iran, la Libye ou un groupe extrémiste, tel Hamas, achète aujourd'hui ou demain à l'armée russe, ou à d'anciens éléments de celle-ci, des armes nucléaires, chimiques ou biologiques, ou encore des vecteurs.

La presse occidentale a documenté le degré très poussé de démoralisation des soldats russes. Plus personne ne s'étonne d'entendre parler des militaires qui restent sans solde pendant des mois et qui ne reçoivent pas leurs rations alimentaires. Les cas de désertion et de suicide

dans les rangs de l'armée russe sont monnaie courante. D'après les informations dont on dispose, beaucoup d'unités auraient vendu du matériel militaire de grande valeur pour se procurer des devises. Il paraît aussi que les soldats troquent de l'équipement et des munitions contre des vivres. Il y en aurait même qui laissent du matériel militaire de haute valeur sans garde et sans protection sur le terrain pendant qu'ils cherchent de la nourriture.

La réalité terrifiante est que la menace du recours aux armes nucléaires, chimiques ou biologiques par des terroristes n'est plus une idée tirée par les cheveux. Techniquement parlant, le monde a connu sa première tentative d'acte de terrorisme nucléaire. En novembre 1995, des séparatistes tchéchènes ont déposé dans un parc de Moscou un paquet contenant une quinzaine de kilogrammes de matières radioactives. Le conteneur n'était pas équipé des explosifs nécessaires à la dispersion du césium, mais il n'empêche: les Tchétchènes ont prouvé que des terroristes pouvaient faire usage de matières nucléaires.

Le culte japonais dit du « Jugement dernier », connu aussi sous le nom d'Aum Shinrikyo, a recruté des scientifiques et des experts techniques au Japon, en Russie et ailleurs auxquels il a confié la mission de mettre au point des armes de destruction massive. Ceux-ci ont réussi à produire des armes chimiques et c'est ce qui a permis l'attaque au gaz sarin dans le métro de Tokyo en 1995. Depuis, nous avons appris que cette action aurait pu faire des ravages encore plus terribles si les membres de ce culte avaient eu des vecteurs plus perfectionnés à leur disposition.

En 1994, à la suite d'un appel téléphonique anonyme, la police de Prague a saisi près de trois kilogrammes de matériel nucléaire qui traînaient sur le siège arrière d'une voiture en stationnement dans une rue très fréquentée de la capitale tchèque. Des policiers ont arrêté le propriétaire du véhicule, qui était un ressortissant tchèque, ainsi que ses deux compagnons, l'un originaire d'Ukraine et l'autre de Biélorussie. Tous trois avaient travaillé dans des centrales nucléaires, mais avaient quitté leur emploi parce qu'ils gagnaient un salaire de misère – si tant est qu'ils étaient payés.

Autre cas alarmant, des inspecteurs du ministère russe de la défense auraient découvert une batterie de missiles SS-25 laissée sans surveillance. Le SS-25 est un missile balistique intercontinental mobile muni d'une ogive nucléaire. Le personnel chargé de surveiller le site s'était éclipse pendant plusieurs heures, en quête de nourriture.

Les cas de ce genre reviennent en leitmotiv dans la communauté scientifique russe et dans les installations de production et de stockage d'armes nucléaires, chimiques et biologiques et de matériel connexe. Il arrive souvent que les scientifiques et ingénieurs employés dans ces secteurs ne soient pas payés; parfois même, leur gouvernement les a complètement abandonnés.

Ventre affamé n'a pas d'oreilles: aussi convient-il de prêter attention à toute région du monde où règnent la faim et le marasme économique. Mais lorsque des êtres désespérés ont accès à des armes de destruction massive, on ne saurait se contenter de faire attention.

De l'examen que j'ai fait de la menace de prolifération des armes de destruction massive, une conclusion m'est apparue clairement. Si nous voulons avoir la moindre chance d'empêcher la détonation d'une arme de destruction massive, la prévention et la dissuasion doivent s'exercer à la source – c'est-à-dire dans les dépôts d'armes et de matériel, et dans les instituts de recherche, de l'ancienne Union soviétique.

Au moment où l'ancienne U.R.S.S. a commencé à se disloquer, en 1991, M. Sam Nunn, sénateur de Géorgie, et moi-même avons été contactés par des Russes que nous connaissions, et dont certains étaient militaires de carrière. Ceux-ci nous ont exposé les dangers inhérents à la dissolution d'une superpuissance nucléaire. On était effectivement en droit de douter de la viabilité de leur

système de surveillance des armes. Des centaines de tonnes de matériel d'armement nucléaire étaient éparpillées dans de multiples sites de Russie et d'autres anciens Etats soviétiques. Les responsables russes ont sollicité notre coopération pour protéger l'arsenal nucléaire et les matières susceptibles de servir à la fabrication d'armes. Ainsi est né le programme Nunn-Lugar qui vise à atténuer le péril nucléaire par le biais de la coopération et qui finance, à ce titre, le démantèlement d'armes de destruction massive dans l'ancienne Union soviétique.

Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, nous pouvons qualifier d'impressionnants les résultats obtenus à ce jour. Le programme Nunn-Lugar a facilité la destruction de 365 missiles balistiques, de 343 dispositifs de lancement de missiles balistiques, de 49 bombardiers, de 136 dispositifs de lancement de missiles par sous-marin et de 30 missiles balistiques lancés par sous-marin. En outre, on lui doit la fermeture hermétique de 191 tunnels qui servaient aux essais nucléaires. Fait plus notable encore, il a permis le désamorçage de 4.838 ogives qui étaient installées sur des systèmes stratégiques pointés sur les Etats-Unis.

Lorsque l'Union soviétique s'est effondrée, l'Ukraine, le Kazakhstan et la Biélorussie sont devenus respectivement la troisième, la quatrième et la huitième puissance nucléaire au monde. Si ces trois Etats étaient restés détenteurs de l'arme nucléaire, le paysage géostratégique aurait été complètement modifié. En l'absence du programme Nunn-Lugar, ces pays posséderaient encore des milliers d'armes nucléaires. En réalité, pas un d'eux n'en détient aujourd'hui.

Une autre façon de broser le tableau, c'est de dire que le programme Nunn-Lugar a démantelé plus d'armes nucléaires que n'en possèdent actuellement la Grande-Bretagne, la France et la Chine dans leurs stocks et arsenaux combinés. Or ce programme a coûté moins du tiers d'un pour cent du budget annuel de la défense des Etats-Unis.

Mais la prolifération des armes nucléaires n'est pas le seul danger émanant des arsenaux soviétiques. Pendant la guerre froide, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont fabriqué une quantité considérable d'armes chimiques. Les stocks de la Russie sont répartis dans sept sites sur l'ensemble du territoire, et la crise économique que

traverse ce pays compromet la sécurité des installations. Nous ne pouvons pas permettre que ces armes soient volées ou vendues aux plus offrants.

Le programme Nunn-Lugar tient compte de ce problème. Il doit bientôt financer la construction de la première usine russe de destruction d'armes chimiques dans un des plus grands sites de stockage du pays où sont entreposées des cartouches contenant au total 5.500 tonnes de VX et d'autres agents neurotoxiques. Nous avons bon espoir que les travaux de construction seront terminés d'ici à l'an 2003. Lorsque l'usine sera opérationnelle, elle permettra de détruire 500 tonnes d'armes chimiques par an. Par ailleurs, le programme Nunn-Lugar facilite le démantèlement des installations qui produisaient ce type d'armes.

Au cours des quelques dernières années, nous avons amassé de plus en plus de connaissances sur l'ancien programme soviétique d'armes biologiques. En novembre dernier, j'ai participé à une discussion de trois heures avec les directeurs de treize installations civiles d'armes biologiques éparpillées sur le territoire russe. Ces hommes connaissaient parfaitement le programme soviétique d'armes biologiques. Nous ayant exposé la situation difficile dans laquelle ils se trouvaient du fait que leur salaire n'était plus versé et que Moscou les avaient abandonnés, ils ont appelé de leurs vœux l'établissement de relations fondées sur la coopération avec leurs homologues occidentaux. A l'heure actuelle, le programme Nunn-Lugar participe à huit projets-pilotes dans ces instituts civils de recherche biologique. Nous devons poursuivre notre action en ce sens, et même en élargir la portée, de façon à prévenir l'immigration des plus grands cerveaux du pays qui participaient aux programmes d'armement les plus meurtriers qui soient.

N'attendons pas de nos programmes qu'ils soient parfaits. L'ampleur même de nos interventions fait qu'il nous sera impossible d'être gagnants sur tous les tableaux. Il n'est pas exclu que, parmi les milliers de savants ayant pris part à ces programmes, nous en perdions quelques-uns. Certains pourraient émigrer dans des Etats dévoyés et continuer de travailler dans leur domaine. Mais nous avons l'obligation morale, devant le peuple des Etats-Unis et le monde, de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour dissiper ce péril

dans toute la mesure du possible.

Le programme Nunn-Lugar n'est pas assimilable à une aide à l'étranger. Il fait appel à des entreprises américaines pour assurer le démantèlement des anciennes armes soviétiques. De fait, 84 % des fonds déboursés ont été affectés à des entreprises américaines qui ont procédé à des opérations de démantèlement dans l'ancienne U.R.S.S. Pour veiller à ce que ces fonds soient employés à bon escient, plus de 70 vérifications et examens des états financiers ont été effectués. Leurs conclusions sont formelles: les fonds servent effectivement à l'exécution des opérations de démantèlement qui ont été approuvées.

L'intention du gouvernement d'accroître le financement du programme Nunn-Lugar et de ses activités connexes d'environ 65 % au cours des prochaines années témoigne de la valeur de ce programme et de son concours à la sécurité nationale des Etats-Unis. La raison d'une telle augmentation coule de source. La situation se détériore en Russie. L'effondrement de l'économie en août 1998 a exacerbé bien des problèmes.

La question fondamentale qui se pose, c'est de savoir si les capitales occidentales, et particulièrement le Congrès américain, possèdent la volonté politique suffisante pour allouer les ressources nécessaires à ces programmes. Si nous rechignons à y consacrer les fonds requis, à y passer le temps qu'il faut et à donner à la communauté internationale l'exemple à suivre pour maîtriser, réglementer et circonscrire cette menace, il nous sera alors beaucoup plus difficile, voire impossible, d'assurer la défense de notre territoire.

J'ai l'intime conviction qu'il s'offre aux Etats-Unis et à leurs alliés une occasion unique d'atténuer le risque de voir d'anciennes armes soviétiques de destruction massive tomber entre les mains d'Etats hors la loi et de groupes terroristes. Nous ne devons pas la laisser échapper. Jamais encore les grandes puissances n'ont eu le loisir de s'atteler avec un ancien adversaire à la tâche d'éliminer un péril qui les menace. A condition de rejeter la politique politicienne, de déployer toute notre diplomatie et de nous armer de patience, nous pouvons relever le défi et faire du monde un endroit meilleur pour nous-mêmes et pour nos enfants

© .

LE COUT DES ARMES NUCLEAIRES EN ASIE DU SUD

Peter Lavoy



Avec la poursuite des combats au Cachemire, « le risque d'une autre guerre classique opposant l'Inde et le Pakistan semble plus élevé que jamais, dit Peter Lavoy. Même si ces deux pays parviennent à un équilibre par la dissuasion nucléaire, cela aura pour effet de faire vivre toute leur population sous la menace d'un anéantissement nucléaire. » M. Lavoy est directeur de la politique de contre-prolifération au sein du bureau du ministre de la défense.

Les essais nucléaires menés par l'Inde et le Pakistan en mai 1998 ont bénéficié d'un large soutien public dans les deux pays. Les patriotes indiens et pakistanais avaient beaucoup à célébrer : leurs scientifiques avaient surmonté d'énormes obstacles politiques, financiers et techniques pour accomplir ce que seuls cinq autres Etats avaient accompli : mettre au point et tester des bombes nucléaires. Que leurs dirigeants aient autorisé ces essais en dépit de fortes pressions politiques internationales, y compris la menace de sanctions économiques, n'a fait qu'accroître la ferveur nationale. Toutefois, un an et demi après les explosions de Pokhra et de Chagai, la confusion publique et la crainte ont fait suite à l'euphorie. Les accrochages à la limite de la guerre ouverte au Cachemire ont amené les partisans du nucléaire, même les plus fervents, à s'interroger sur l'utilité de la dissuasion nucléaire ou à se demander si elle existait vraiment en Asie du Sud. Et face à la profonde pauvreté, aux régimes économiques dépassés et aux gouvernements mal assurés, Indiens et Pakistanais se demandent prudemment s'ils peuvent se permettre une concurrence de plus en plus acharnée en matière d'armements.

A New Delhi et à Islamabad, les autorités publiques maintiennent que l'on ne saurait reculer devant aucune dépense pour assurer la sécurité de la nation. La mise au point d'armes nucléaires et de missiles, affirment-ils, est nécessaire pour prévenir l'hostilité et la coercition étrangères. Ils pourraient avoir raison : la dissuasion nucléaire pourrait en effet constituer un facteur de paix et de sécurité en Asie du Sud. Mais elle pourrait aussi échouer. L'Inde et le Pakistan pourraient s'engager dans une quatrième guerre classique, susceptible à présent de devenir nucléaire. Or, comme l'a révélé l'expérience

soviétique, le coût de la création et de l'entretien d'une force nucléaire de dissuasion crédible peut s'élever au point d'amener à la faillite les gouvernements et les sociétés qui soutiennent le développement de ces armes de destruction massive. La conclusion, à laquelle on ne saurait échapper, est que l'Inde et le Pakistan risquent leur prospérité, leur prestige et leur sécurité futurs pour des gains hypothétiques.

LE FARDEAU ÉCONOMIQUE DE LA DISSUASION NUCLEAIRE

Il n'est pas facile de calculer les coûts ou les avantages des programmes nucléaires de l'Inde et du Pakistan. Au nom du secret, New Delhi et Islamabad ont refusé de révéler le coût de leurs armes nucléaires ou de leurs systèmes de lancement. Toutefois, sur la base de coûts probables de la main-d'œuvre, des installations et des matériaux, on peut calculer que chaque Etat a consacré plus d'un milliard de dollars à la conception et à la fabrication d'un petit nombre de missiles à capacité nucléaire (missiles Prithvi et Agni pour l'Inde et Ghauri et Shaheen pour le Pakistan). Chacun a sans doute dépensé cinq fois plus pour la production des matériaux fissiles et la fabrication de quelques armes nucléaires. Ce ne sont là que certains des coûts de ces nouveaux programmes nationaux d'armement nucléaire et de missiles. Il faut encore se préoccuper du montant de la facture de l'établissement de forces crédibles de dissuasion nucléaire.

Un expert indien en matière de défense, M. Subrahmanyam, révèle qu'en 1985, les forces armées indiennes ont chargé plusieurs officiers et scientifiques de calculer les dépenses nécessaires pour un

« programme équilibré de dissuasion ». Selon leurs estimations, avec quelques centaines d'ogives et leurs vecteurs, avions et missiles, ce programme coûterait 70 milliards de roupies (soit 180 milliards de roupies 1999 ce qui équivaut à 5 milliards de dollars). Le Premier ministre Rajiv Gandhi a évidemment rejeté cette option en raison du coût. Paradoxalement, la décision de l'actuel gouvernement de se doter d'une force minimale de dissuasion serait d'un coût considérablement plus élevé. Les analystes indiens ont calculé que New Delhi devrait dépenser un milliard de dollars par an pendant les dix ans à venir pour établir une force de dissuasion nucléaire telle que celle qui avait été envisagée en 1985. Pour le Pakistan, le coût d'un arsenal semblable serait légèrement moindre, du fait d'un recours plus important aux fournisseurs étrangers.

Ce niveau de dépenses publiques peut sembler raisonnable lorsqu'on le compare aux 400 milliards de dollars et plus dépensés par les Etats-Unis entre 1940 et 1996 pour la fabrication d'armes nucléaires. Mais la production des bombes ne représente que 7 % du coût total du programme d'armement nucléaire des Etats-Unis. Selon les rapports, Washington aurait dépensé plus de 3 billions de dollars pour le déploiement des armes, près d'un billion pour les systèmes de ciblage, de commandement et de contrôle nucléaires, 1 billion de dollars de plus pour la défense contre les menaces nucléaires, et environ 400 millions de dollars pour le démantèlement des vieilles bombes, la gestion des déchets nucléaires et l'assainissement de l'environnement. L'Inde et le Pakistan se sont clairement engagés sur la voie de coûts financiers énormes et partiellement cachés.

Les deux pays seraient sans doute capables de financer leurs programmes de dissuasion, si onéreux soient-ils, mais à quel prix ? Bien qu'ils aient tous deux un secteur industriel relativement moderne et des compétences en énergie nucléaire, en mise au point de missiles et en production d'armement (ainsi qu'en communications spatiales par satellite et en conception de logiciels pour l'Inde), l'Inde et le Pakistan figurent aussi parmi les pays les plus pauvres du monde. Ils se heurtent aux problèmes d'un chômage généralisé, d'une infrastructure désuète, d'une augmentation des prix des denrées alimentaires et des niveaux de vie des plus bas. En 1998, en Inde, le PIB (produit intérieur brut) par

habitant s'élevait à 390 dollars ce qui plaçait le pays parmi les derniers 20 % au monde ; le Pakistan n'est que relativement mieux loti. D'après une estimation indienne, un seul missile Agni coûte autant que la gestion annuelle de 13 000 centres de santé. On pourrait construire plus de 3 000 unités de logement publics pour le prix d'une seule ogive nucléaire. Les dépenses nécessaires au développement d'une force de dissuasion « minimum » permettraient de payer 25 % des frais annuels de scolarité de tous les enfants indiens. Le Pakistan pourrait éduquer et nourrir la quasi totalité de ses enfants pour le coût de l'arsenal d'armes nucléaires et de missiles dont il a entrepris de se doter pour leur « protection ».

Le secteur de l'énergie subit directement l'impact de la course aux armes nucléaires. Si l'Inde et le Pakistan abandonnaient leurs programmes de dissuasion nucléaire, signaient le Traité de non-prolifération (TNP) en tant qu'Etats non nucléaires et acceptaient les garanties complètes pour leur secteur civil de l'énergie nucléaire, ils pourraient en tirer d'immenses bénéfices. Il y a quinze ans, les responsables de l'énergie atomique indienne prévoient de produire grâce au nucléaire 10 000 mégawatts d'électricité avant l'an 2000. Les dix réacteurs vieillissants de l'Inde ne produisent plus qu'un cinquième de cette puissance. L'énergie nucléaire, qui puise dans des ressources limitées depuis plus de quatre décennies, couvre moins de 3 % de la consommation d'électricité de l'Inde. Au Pakistan, où la pénurie d'énergie freine la croissance économique depuis des années, la situation est plus grave. La Chine a construit récemment un réacteur de 300 mégawatts à Chashma, mais si cette installation est utilisée à des fins militaires, la seule source d'énergie nucléaire du Pakistan restera la centrale de Karachi, vieille de trente-quatre ans, qui produit moins de 100 mégawatts d'électricité par an. En tant que membres à part entière du TNP, le Pakistan et l'Inde pourraient obtenir des infusions de capitaux et des transferts de techniques essentiels à la relance de leur secteur nucléaire industriel défaillant. Cet investissement pourrait stimuler la croissance économique et réduire la dépendance vis-à-vis des sources étrangères d'énergie, renforçant ainsi la sécurité nationale.

LES ARMES CLASSIQUES DEVIENNENT ÉGALEMENT PLUS COÛTEUSES

On peut évaluer les coûts de la concurrence en matière d'armement nucléaire en Asie du Sud par la méthode dite des « canons pour du beurre », mais aussi par celle de l'échange « canons contre canons ». Les inconditionnels, tant indiens que pakistanais, du nucléaire, affirment que la constitution d'une force de dissuasion nucléaire rendra inutiles les armes classiques, ce qui réduira le coût global de la défense. Néanmoins, les dépenses de l'Inde dans ce domaine ont augmenté de 11 % après les essais et celles du Pakistan en ont fait autant. L'expérience récente indique que les dépenses des forces militaires classiques tendent à s'accroître parallèlement à l'augmentation des coûts des armes nucléaires et des missiles.

Au cours de l'été 1999, les troupes de l'Inde et du Pakistan (et les rebelles pro-Pakistan) se sont affrontées dans les montagnes du Cachemire en des combats d'une violence sans précédent qui, selon la presse, auraient fait plus de mille morts dans chaque camp. En termes financiers, les médias locaux situent le coût quotidien des opérations militaires de l'Inde entre 3 et 6 millions de dollars. Les coûts du Pakistan, probablement inférieurs en raison des effectifs moindres engagés, restent cependant élevés. Pour faire face aux dépenses des opérations armées dans la région de Kargil, le Parlement indien a autorisé une allocation d'urgence de 135 millions de dollars pour l'achat de munitions, de matériel, et de vêtements de montagne. Le coût du conflit au Cachemire continue de s'élever. Les combats ont ralenti au cours de l'été 1999, mais ils n'ont pas encore cessé. Les politiciens indiens et pakistanais se déclarent prêts à subvenir aux besoins financiers de leurs forces armées pour la reconstitution des stocks de munitions et de matériel en préparation d'un conflit prolongé.

Les combats autour de Kargil montrent l'instabilité de la dissuasion nucléaire, si dissuasion nucléaire il y a, entre l'Inde et le Pakistan. Les coûts économiques du conflit indiquent également les graves dommages que causerait une guerre générale. La forte augmentation des dépenses militaires qui résulterait d'une guerre élargie produirait une hausse des taux d'inflation, et la destruction des installations industrielles et de

l'infrastructure réduirait la productivité et les rentrées déjà limitées de devises étrangères. La menace d'hostilités continues ou les troubles de l'ordre public dans certaines régions de l'Inde ou du Pakistan décourageraient les investissements étrangers et l'aide financière qui sont indispensables à la croissance économique à long terme et au développement de chacun de ces pays. En bref, une guerre classique pourrait ruiner l'Inde et le Pakistan. Les coûts humains et économiques d'une guerre nucléaire défient toute évaluation.

LA MONTÉE DES COÛTS POLITIQUES NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

Pour l'Inde et le Pakistan, le prix de l'accession au club des puissances nucléaires pourrait être aussi élevé politiquement qu'économiquement. Paradoxalement, la cote de popularité des gouvernements de l'Inde et du Pakistan a baissé après les essais nucléaires. Abstraction faite des flambées de fierté et de soutien qui ont balayé la région en mai dernier, il convient de noter que le gouvernement de coalition dirigé par le parti Bharatiya Janata (BJP) de l'Inde est tombé moins d'un an après les essais.

Le BJP a perdu son soutien parce qu'il n'a pas su procéder aux réformes économiques essentielles et limiter la hausse des prix alimentaires. Les dirigeants de l'opposition ont critiqué le détournement vers le programme nucléaire de ressources qui auraient pu satisfaire des besoins humains fondamentaux. La dissuasion nucléaire est, la chose était prévisible, moins importante pour la population de l'Inde que l'eau potable et l'alimentation.

Ceci vaut également pour le Pakistan où l'opposition au Premier ministre Nawaz Sharif s'est accrue au lendemain des essais et du fiasco de Kargil. Les dirigeants du « People Party » (parti populaire) du Pakistan s'interrogent maintenant sur la nécessité des essais nucléaires s'ils ne débouchent pas sur un équilibre de la terreur. Dans la province où les essais ont eu lieu, le Parti national du Baloutchistan a critiqué la politique nucléaire du gouvernement qui a consacré à la défense les maigres ressources du développement. Le parti majoritaire dans la province frontalière du Nord-Ouest du Pakistan a également condamné ces politiques.

Sur le plan international, les essais nucléaires ont provoqué l'indignation de la plupart des nations et l'imposition de coûteuses sanctions. Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies ont critiqué la politique nucléaire de l'Inde et du Pakistan, comme l'ont fait aussi le Groupe des huit pays industrialisés, les principaux pays non alignés et nombre d'autres instances. Les Etats-Unis, le Japon, l'Australie et d'autres pays ont imposé des sanctions économiques et des restrictions commerciales coûteuses aux deux pays. De nombreuses entreprises indiennes et pakistanaises intéressées par les techniques à double usage et les armements classiques sont appelées à pâtir des nouvelles restrictions pesant sur les échanges commerciaux avec les Etats-Unis qui frappent toutes les entités « prenant part à des activités liées aux armes nucléaires et aux missiles ». Bien que l'impact économique général de ces sanctions soit incertain, la confiance des investisseurs internationaux et les flux de capitaux vers l'Inde et le Pakistan ont accusé une chute radicale. Si l'Inde et le Pakistan s'attendaient à ce que les essais nucléaires rehaussent leur statut international et leur prestige, leurs espoirs ont été déçus.

DES RISQUES MILITAIRES CROISSANTS

La poursuite des combats au Cachemire et les avions abattus dans d'autres régions indiquent que la dissuasion nucléaire n'est pas encore opérante en Asie du Sud. Le risque d'une autre guerre classique opposant l'Inde au Pakistan semble plus élevé qu'auparavant et les relations entre l'Inde et la Chine se sont détériorées. Viennent s'ajouter à ces problèmes les nouveaux risques d'une utilisation involontaire ou accidentelle des armes nucléaires en raison des systèmes de commande et de contrôle peu évolués et du flou de la doctrine nucléaire. En outre, même si l'Inde et le Pakistan parvenaient à un équilibre par la dissuasion nucléaire, cela aurait pour effet de faire vivre toute leur population sous la menace d'un anéantissement nucléaire. Bienvenue au club nucléaire.

SÉCURITÉ ET PROSPÉRITÉ SANS ARMES NUCLÉAIRES

Comme l'a déclaré le secrétaire d'état adjoint des Etats-Unis, M. Strobbe Talbot, « l'Inde et le Pakistan ont besoin de la sécurité, méritent la sécurité et ont le droit de déterminer les conditions nécessaires pour l'assurer ». Ces deux pays disposent-ils des moyens d'accroître leur sécurité sans déployer d'armes nucléaires et de missiles ? Compte tenu de l'expérience américano-soviétique de la dangereuse et onéreuse course aux armements, de l'énorme coût politique et économique des programmes de dissuasion pour l'Inde et le Pakistan, et des risques accrus de guerre nucléaire en Asie du Sud, il serait souhaitable que l'Inde et le Pakistan s'emploient dans toute la mesure du possible à assurer leur sécurité par des voies autres que l'armement nucléaire et que tous les Etats concernés les aident à y parvenir. ●

PREVENIR LA PROPAGATION DES ARMES DANGEREUSES EN IRAN ET EN IRAK

Bruce Riedel



« Ce serait porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de tout le Proche-Orient que de permettre la propagation des armes de destruction massive en Irak et en Iran, affirme Bruce Riedel. En ouvrant en étroite coopération avec leurs alliés et amis, selon une démarche patiente visant le long terme, les Etats-Unis atteindront le but qu'ils se sont fixé, à savoir celui de freiner la prolifération des armes de destruction massive, de pousser les Etats dangereux à modifier leur comportement et de conforter ainsi leurs intérêts vitaux dans une région du monde d'une importance stratégique de tout premier plan. » M. Riedel est assistant spécial du président et directeur principal pour les questions du

Proche-Orient et de l'Asie du Sud au conseil national de sécurité.

Lorsque le président Clinton a été élu en 1992, son gouvernement a immédiatement reconnu l'importance stratégique de la région du golfe Persique et a identifié deux sources de menaces pour la stabilité et la sécurité de la région : l'Iran et l'Irak. Au cours des deux décennies écoulées, ces pays se sont efforcés de développer leur arsenal d'armes nucléaires, chimiques et biologiques, contribuant ainsi à miner la stabilité et à introduire une incertitude accrue dans une région particulièrement fragile du globe. L'un des objectifs les plus importants de la politique étrangère des Etats-Unis au Proche-Orient a été de prévenir la prolifération des armes de destruction massive (ADM) en Irak et en Iran.

L'IRAK

L'Irak, sous le régime du président Saddam Hussein, reste l'un des pays les plus dangereux du monde. Afin de tenter de dominer le golfe Persique, il est entré en guerre à deux reprises au cours des deux dernières décennies. Ces conflits ont fait des centaines de milliers de victimes. Lors de ces deux guerres, l'Irak a lancé des missiles balistiques contre cinq de ses voisins et a fait plusieurs fois usage d'armes chimiques contre ses propres populations et ses voisins. L'Irak de Saddam Hussein s'est montré de manière répétée incapable de se comporter en membre responsable de la communauté internationale.

En 1991, à la fin de la guerre du Golfe, la communauté internationale a donné à l'Irak une chance de changer de comportement. La résolution 687 du Conseil de

sécurité a défini une série de conditions dont dépendrait la levée des sanctions imposées en 1990 après l'invasion du Koweït. L'une des principales exigences est que l'Irak mette fin à son programme d'acquisition d'armes de destruction massive et de missiles de longue portée. Pour désarmer et surveiller ce régime particulièrement dangereux, la communauté internationale a établi une Commission spéciale des Nations unies (UNSCOM) en 1991.

L'Irak a refusé de coopérer avec les inspecteurs de l'UNSCOM qui avaient été envoyés sur place pour détruire son arsenal d'ADM et a établi, en fait, un mécanisme complexe de dissimulation de ses armements. En dépit de cette supercherie, l'UNSCOM a obligé l'Irak à déclarer et à détruire, entre autres, près de 40 000 armes chimiques, près de 700 tonnes de produits chimiques à usage militaire, 48 missiles opérationnels, 30 ogives pour armes chimiques et biologiques, un programme de centrifugation nucléaire, et une vaste usine de production du bacille de l'anthrax. L'UNSCOM a détruit plus d'armes que ne l'avait fait l'opération Tempête du désert.

En dépit de ces succès, la question des capacités de l'Irak en armes de destruction massive reste extrêmement préoccupante. Les Etats-Unis restent favorables à des inspections de professionnels et d'experts comme étant le seul moyen dont il a été convenu de vérifier le respect des résolutions des Nations unies par l'Irak. Mais après deux ans de crises répétées et de promesses rompues en 1997 et 1998, il est devenu clair en décembre 1998 que l'Irak ne

permettrait pas aux inspecteurs de faire leur travail dans les règles : sans accès aux sites, sans les documents requis, sans coopération de la partie intéressée, les inspecteurs ne peuvent pas s'acquitter de leur tâche.

Les Etats-Unis ne soutiendront pas un régime factice de contrôle des armements. Jusqu'à ce que des inspections légitimes puissent avoir lieu, ils maintiendront dans la région des forces puissantes dont ils sont prêts à faire usage si l'Irak essaie de reconstituer ses armes de destruction massive. Entre temps, ils œuvrent avec leurs partenaires du Conseil de sécurité des Nations unies pour concevoir un nouveau mécanisme d'inspection et de surveillance des armements qui, lorsque l'Irak sera disposé à coopérer, pourra vérifier une fois pour toutes que le pays a opéré un véritable désarmement.

Depuis neuf ans, les Etats-Unis mènent un effort international visant à inciter l'Irak à se conformer pleinement aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies par une combinaison de sanctions, de diplomatie et de force, et ce afin de circonscrire ce dangereux régime et de limiter sa capacité de menacer la paix et la stabilité dans la région. Il en résulte que Saddam Hussein est isolé, son régime affaibli, et la région plus sûre. Mais la tâche n'est pas encore terminée. La communauté internationale doit encore contenir ce régime extrêmement dangereux et l'empêcher de se constituer un arsenal d'armes dangereuses jusqu'à ce que l'Irak ait un gouvernement digne de sa population.

En fait, Saddam Hussein ayant indiqué qu'il ne renoncerait pas aux armes de destruction massive interdites et qu'il les utiliseraient contre ses voisins et son propre peuple, les Etats-Unis s'emploient à aider les Irakiens qui souhaitent un changement de régime à Bagdad. Depuis neuf ans, le régime de Saddam Hussein triche, ment et dissimule pour tenter de conserver son arsenal d'ADM. Durant cette période, l'Irak s'est privé d'environ 120 milliards de dollars de revenus pétroliers du fait de son refus de démanteler ses programmes d'armement interdits. Il est clair que tant que Saddam Hussein sera au pouvoir à Bagdad, la région du Golfe, d'une importance vitale, restera sous la menace des armes de destruction massive.

L'objectif des Etats-Unis est de voir un Irak fort et solide réintégrer la communauté des nations et jouer le

rôle qui lui revient dans les affaires internationales et régionales. L'Amérique et l'Irak ont coopéré étroitement dans le passé ; ils peuvent redevenir partenaires et amis. Les Etats-Unis restent prêts à œuvrer conjointement avec un nouveau gouvernement à Bagdad. Si Saddam Hussein est remplacé par un gouvernement disposé à se conformer aux résolutions des Nations unies, à désarmer et à vivre en paix avec ses voisins et ses propres populations, les Etats-Unis chercheront à faire lever les sanctions. Ceci encouragera les investissements américains et la recherche de solutions de réaménagement de la dette de guerre de plus de 100 milliards de dollars contractée par Saddam Hussein.

Mais en attendant, les Etats-Unis poursuivront les efforts déployés pour empêcher Saddam Hussein de menacer la stabilité et la sécurité de la région du Golfe et d'acquérir des armes de destruction massive.

L'IRAN

L'Iran, tout comme l'Irak, menace la stabilité et la sécurité de la région en essayant de développer son arsenal d'ADM. Bien qu'il soit signataire du Traité de non-prolifération nucléaire et de la Convention sur les armes chimiques, l'Iran a entrepris de se doter d'un arsenal d'armes nucléaires, chimiques et biologiques et de missiles de lancement. Les Etats-Unis reconnaissent que l'Iran doit, comme tous les autres Etats, veiller à sa propre sécurité, mais cela ne saurait justifier la mise au point d'armes de destruction massive. Les activités de production de telles armes de la part de l'Iran n'ont réussi qu'à accroître l'instabilité et les risques d'une course aux armements dans la région.

L'Iran a réalisé des progrès considérables dans ces activités, qui ont abouti en 1998 aux essais du Shahab III, missile balistique capable de lancer des ogives à une distance de 1 280 km. Selon certains rapports, l'Iran serait en train de mettre au point un missile de plus longue portée encore. Cette évolution est porteuse de menaces potentielles pour les forces américaines et les alliés des Etats-Unis au Proche-Orient et pourrait déclencher une course aux armements encore plus dangereuse dans la région. La décision de l'Iran de se doter d'armes de destruction massive et de concevoir des missiles balistiques à longue portée constitue un sérieux défi pour les Etats-Unis, dont l'objectif est de veiller à ce que le Proche-Orient soit exempt de telles armes.

Outre les efforts déployés par l'Iran pour projeter son influence régionale par le truchement de l'acquisition d'ADM, les Etats-Unis s'inquiètent sérieusement des appuis que ce pays continue d'accorder au terrorisme et aux actions violentes s'opposant au processus de paix au Proche-Orient. En dépit des assurances iraniennes selon lesquelles le pays se déclare ennemi du terrorisme, nous ne cessons de rassembler des preuves démontrant que l'Iran continue d'accorder asile aux organisations terroristes telles que le Djihad islamique, le Hezbollah et Hamas, et de leur fournir des armes, des fonds et un entraînement. Ceci explique la méfiance que tant de voisins de l'Iran continuent de concevoir au sujet de ses intentions, malgré les changements opérés par le président Khatami.

Les Etats-Unis maintiendront leurs sanctions économiques jusqu'à ce que l'Iran renonce à ses politiques qui violent les normes internationales, menacent les intérêts américains et portent atteinte à la sécurité et à la stabilité de la région du Golfe et du Proche-Orient. Ces sanctions ont pour objectif de priver l'Iran de ressources qui serviraient à mettre au point des armes de destruction massive et à soutenir le terrorisme. Elles indiquent également aux dirigeants iraniens qu'ils ne sauraient poursuivre leurs activités sans en payer le prix.

Les Etats-Unis appliqueront aussi les lois adoptées par le Congrès aux fins d'encourager les autres nations à limiter les transferts de techniques à destination de l'Iran ainsi qu'à prendre des précautions supplémentaires et à exercer une discipline accrue dans leurs échanges commerciaux avec ce pays. L'une des toutes premières priorités du gouvernement Clinton a été d'empêcher l'Iran d'acquérir les techniques et le matériel nécessaire pour se doter d'armes de destruction massive et de systèmes de missiles. Nous avons réalisé des progrès avec la Chine et l'Ukraine en matière de coopération nucléaire. Le gouvernement russe a pris certaines mesures pour mettre un terme à la coopération dont l'Iran a bénéficié de la part d'entreprises russes pour mener à bien son programme de missiles de longue portée Sahab. Mais il faut faire plus.

La mise au point d'armes de destruction massive ne fera rien pour renforcer la sécurité de l'Iran ni pour accroître la stabilité dans le golfe Persique, bien au contraire. C'est pourquoi les Etats-Unis restent fidèles à la démarche qu'ils ont adoptée pour empêcher l'Iran de se doter de ces armes.

CONCLUSION

Ce serait porter atteinte à la sécurité et à la stabilité de tout le Proche-Orient que de permettre la propagation des armes de destruction massive en Irak et en Iran. Au fil des ans, grâce à des démarches diplomatiques soutenues, les Etats-Unis ont gagné la confiance d'un certain nombre d'Etats clés de la région. En ouvrant en étroite coopération avec leurs alliés et amis, selon une démarche patiente visant le long terme, les Etats-Unis atteindront le but qu'ils se sont fixé, à savoir celui de freiner la prolifération des armes de destruction massive, d'inciter les Etats dangereux à modifier leur comportement, et de conforter ainsi leurs intérêts vitaux dans une région du monde d'une importance stratégique de tout premier plan.

Relever le défi de la prolifération
ARTICLES RÉCENTS (en anglais)

Almeida, Pedro; O'Hanlon, Michael. IMPASSE IN KOREA: A CONVENTIONAL ARMS-ACCORD SOLUTION? (Survival, vol. 41, no. 1, Spring 1999, pp. 58-72)

Noting that the Agreed Framework with North Korea "may not survive 1999," the authors propose a conventional arms reduction treaty loosely based on the Conventional Armed Forces in Europe (CFE) Treaty. The proposal calls for a suspension of North Korea's missile tests, complete compliance with the nuclear reactor agreement, and creation of a mechanism for on-site inspections. Pyongyang, then, would get considerable economic aid over 5-to-10-years (mostly Japanese), and U.S. sanctions would be lifted.

Graeves, Rebecca K. RUSSIA'S BIOLOGICAL WEAPONS THREAT (Orbis, vol. 43, issue 3, pp. 479-492)

There is evidence of ongoing research and development in the area of bacteriological weapons in Russia, says Graeves. She cites the possible export to Iraq and Iran of materials that may be used in biological weapons production and the danger of defection by Russian scientists with BW expertise to rogue regimes. The United States must verify conclusively the termination and dismantlement of Russia's biological weapons program, she says.

Krepon, Michael. MISSILE DEFENSE: NOT SUCH A BAD IDEA (Bulletin of the Atomic Scientists, vol. 55, no. 3, May/June 1999, pp. 31-33)

The end of the Cold War has brought with it a change in nuclear realities that Krepon argues should also change the terms of debate on the deployment of limited national missile defense systems. Krepon says such systems could "foster alliance cohesion, reinforce nonproliferation regimes, and counter coercive threats." He seeks to refute the arguments of those opposed to such systems, adding, "the crux of the problem...is an unchallenged, Cold War nuclear theology" that continues "to undermine efforts for deep cuts as well as effective defenses."

The annotations above are part of a more comprehensive Article Alert offered on the home page of the U.S.

Information Service:

"<http://www.usia.gov/admin/001/wwwhapub.html>".

Parachini, John V.; Birmingham, Tom. THE CTBT SPECIAL CONFERENCE ON ENTRY INTO FORCE (The Nonproliferation Review, vol. 6, no. 3, Spring/Summer 1999, pp. 108-121)

The upcoming Comprehensive Nuclear Test Ban Treaty (CTBT) Entry Into Force (EIF) Special Conference is designed to "kick-start" the EIF process by raising the treaty on the global priority list, the authors say. However, "making the conference a success will require making wise choices about venue, participants, alternative routes to EIF, and measures to broaden norms concerning nuclear weapons."

A Report of the Committee on Nuclear Policy. JUMP-START: RETAKING THE INITIATIVE TO REDUCE POST-COLD WAR DANGERS (Arms Control Today, vol. 29, January/February 1999, pp. 15-19)

The Committee on Nuclear Policy asserts that the Strategic Arms Reduction Talks (START) process "must be augmented with immediate, parallel, and reciprocal actions" to directly address the new nuclear realities of the post-Cold War period. The committee urges the Clinton administration to reduce nuclear forces to levels far lower than currently envisioned under a START III treaty. It also calls on the United States to "begin discussions among the five nuclear weapon states on verifiably removing all nuclear forces from hair-trigger alert."

Weiss, Kenneth G. DANGER AND OPPORTUNITY: THE UNITED STATES, NONPROLIFERATION, AND SOUTH ASIA (Comparative Strategy, vol. 18, no. 2, April/June 1999, pp. 137-151)

Nuclear testing by India and Pakistan presents both dangers and opportunities for the United States in South Asia, says Weiss. One danger is that "India and Pakistan could become sources for weapons of mass destruction (WMD) and related missile technology for other countries." This crisis, however, also creates opportunities for the United States to resolve festering nonproliferation problems in South Asia, strengthen nonproliferation and related export control regimes, and renew emphasis on arms control arrangements, he says. ©

Relever le défi de la prolifération BIBLIOGRAPHIE (en anglais)

Anderson, James H. AMERICA AT RISK: THE CITIZEN'S GUIDE TO MISSILE DEFENSE. Washington: Heritage Foundation, 1999. 116p.

Carnegie Endowment for International Peace. CHINA'S CHANGING NUCLEAR POSTURE: REACTIONS TO THE SOUTH ASIAN NUCLEAR TESTS. Washington: The Endowment, April 1999. 87p.

Carter, Ashton; Perry, William. PREVENTIVE DEFENSE: A NEW SECURITY STRATEGY FOR AMERICA. Washington: Brookings Institution Press, 1999. 256p.

Commission to Assess the Organization of the Federal Government to Combat the Proliferation of Weapons of Mass Destruction. COMBATING PROLIFERATION OF WEAPONS OF MASS DESTRUCTION. Washington: The Commission, July 1999. 174p.

Fetter, Steve. THE FUTURE OF NUCLEAR ARMS CONTROL. College Park: School of Public Affairs, University of Maryland. Paper prepared for the American Physical Society Centennial Symposium on the History of Physics in National Defense, Atlanta, May 1999. 9p.

Fisher, Dr. Cathleen S. REFORMATION AND RESISTANCE: NONGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS AND THE FUTURE OF NUCLEAR WEAPONS (REPORT NO. 29). Washington: The Henry L. Stimson Center, 1999. 108p.

Lederberg, Joshua, ed. BIOLOGICAL WEAPONS: LIMITING THE THREAT. Cambridge, MA: MIT Press, 1999. 300p.

Lee, Rensselaer W. SMUGGLING ARMAGEDDON: THE NUCLEAR BLACK MARKET IN THE FORMER SOVIET UNION AND EUROPE. New York: St. Martin's Press, 1999. 256p.

Lewis, George; Gabbitas, Andrea. WHAT SHOULD BE DONE ABOUT TACTICAL NUCLEAR WEAPONS? Washington: Atlantic Council, March 1999. 37p.

Mendelsohn, Jack. MISSILE DEFENSE: AND IT STILL WON'T WORK (Bulletin of the Atomic Scientists, vol. 55, no. 3, May/June 1999, pp. 29-31)

Mueller, John; Mueller, Karl. SANCTIONS OF MASS DESTRUCTION (Foreign Affairs, vol. 78, no. 3, May/June 1999, pp. 43-53)
Perkovich, George. INDIA'S NUCLEAR BOMB. Berkeley: University of California Press, 1999. 673p.

Talbott, Strobe. DEALING WITH THE BOMB IN SOUTH ASIA (Foreign Affairs, vol. 78, no. 2, March/April 1999, pp. 110-122)

Turner, Stansfield. CAGING THE GENIES: A WORKABLE SOLUTION FOR NUCLEAR, CHEMICAL, AND BIOLOGICAL WEAPONS. Boulder, CO: Westview Press, 1999. 196p.

U.S. Congress. Senate. Committee on Foreign Relations. CHINESE MISSILE PROLIFERATION. Washington: Government Printing Office, June 1998. 34p.

U.S. Department of State. HIDDEN KILLERS: THE GLOBAL LANDMINE CRISIS. Washington: The Department, 1998. 126p.

U.S. General Accounting Office. WEAPONS OF MASS DESTRUCTION: EFFORT TO REDUCE RUSSIAN ARSENALS MAY COST MORE, ACHIEVE LESS THAN PLANNED. Washington: GAO, April 1999. 32p.

U.S. National Research Council. Committee on Upgrading Russian Capabilities to Secure PU and HEU. PROTECTING NUCLEAR WEAPONS MATERIAL IN RUSSIA. Washington: National Academy Press, May 1999. 60p.

U.S. National Security Council. A NATIONAL SECURITY STRATEGY FOR A NEW CENTURY. Washington: The Council, October 1998. 61p.

Utgoff, Victor A., ed. NUCLEAR PROLIFERATION, U.S. INTERESTS, AND WORLD ORDER. Cambridge, MA: MIT Press, 1999. 325p. ©

Relever le défi de la prolifération
PRINCIPAUX SITES INTERNET (en anglais)

*Les opinions exprimées sur ces sites Internet ne représentent pas nécessairement
le point de vue du gouvernement des Etats-Unis*

ACADEMIC INSTITUTIONS

Center for International Security and Cooperation
<http://www.stanford.edu/group/CISAC/>

Center for Nonproliferation Studies, Monterey Institute
of International Studies
<http://cns.miis.edu/>

The Harvard Sussex Program on CBW Armament and
Arms Limitation
<http://fas-www.harvard.edu/~hsp/>

Nuclear Testing in India and Pakistan
[http://www.lib.berkeley.edu/SSEAL/SouthAsia/
nuclear.html](http://www.lib.berkeley.edu/SSEAL/SouthAsia/nuclear.html)

INTERNATIONAL ORGANIZATIONS

International Atomic Energy Agency
<http://www.iaea.org/>

The Organization for the Prohibition of Chemical
Weapons
<http://www.opcw.nl/ptshome2.htm>

United Nations: Disarmament
<http://www.un.org/Depts/dda/index.html>

The United Nations Demining Database
<http://www.un.org/Depts/Landmine/index.html>

U.S. GOVERNMENT

Cooperative Threat Reduction Program
<http://www.dtra.mil/ctr/>

Nonproliferation and International Security Division
<http://www.lanl.gov/orgs/nis/>

Nuclear Material Management Homepage
<http://www.ca.sandia.gov/NMM/>

Office of Humanitarian Demining Programs (HDP)
[http://www.state.gov/www/global/arms/pm/hdp/
index.html](http://www.state.gov/www/global/arms/pm/hdp/index.html)

Office of Nonproliferation and National Security
<http://www.nn.doe.gov/default.htm>

U.S. Department of Energy: Office of Fissile Materials
Disposition
<http://twilight.saic.com/md/mdmain.asp>

U.S. Department of State, Arms Control and
International Security/Political Military Affairs
<http://www.state.gov/www/global/arms/index.html>

U.S. Information Agency: Arms Control and Non-
Proliferation
<http://www.usia.gov/topical/pol/armsctrl/>

U.S. ORGANIZATIONS

The Arms Control Association
<http://www.armscontrol.org/>

Carnegie Endowment for International Peace: Non-
Proliferation
<http://ceip.org/programs/npp/index.htm>

Chemical and Biological Arms Control Institute
<http://www.cbaci.org/>

Comprehensive Test Ban Treaty (CTBT) Site
<http://www.clw.org/pub/clw/coalition//ctbindex.htm>

East Asia Nuclear Policy Project (Nautilus Institute)
<http://www.nautilus.org/nukepolicy/index.html>

The Stimson Center
<http://www.stimson.org/>



LES OBJECTIFS DE POLITIQUE ETRANGERE DES ETATS-UNIS

VOLUME 4

REVUE ELECTRONIQUE DE L'AGENCE D'INFORMATION DES ETATS-UNIS

NUMERO 2

*Relever
le défi de la
prolifération*

Septembre 1999